



# RAPPORT D'ANALYSE DE PROFESSION

Finisseuse et finisseur de meubles

**SECTEUR DE FORMATION : 05 – BOIS ET MATÉRIAUX CONNEXES**

# Équipe de production

L'analyse de profession Finisseuse et finisseur de meubles a été effectuée sous la responsabilité des personnes suivantes :

## **Coordonnatrice**

*Chantal Martinelli*  
Chargée de projets  
Direction générale de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle  
Ministère de l'Éducation

## **Animatrice**

*Chantal Martinelli*  
Chargée de projets  
Direction générale de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle  
Ministère de l'Éducation

## **Secrétaire de l'atelier et rédactrice du rapport**

*Nicole Gendron*  
Spécialiste en élaboration de programmes d'études  
Consultante

## **Spécialistes de l'enseignement**

*Caroline Desgagné*  
Enseignante en finition de meubles  
Centre de services scolaire des Affluents

*Serge Lefebvre*  
Enseignant en finition de meubles  
École des métiers du meuble de Montréal  
Centre de services scolaire de Montréal

## **Spécialiste des risques à la santé et à la sécurité au travail et rédacteur de l'annexe**

*Ghislain Hounkpe Sèdoté*  
Conseiller expert en Prévention - Inspection  
Commission des normes, de l'équité et de la santé et de la sécurité du travail

## **Révision linguistique**

Sous la responsabilité de la Direction des communications du ministère de l'Éducation

## **Mise en pages et édition**

Sous la responsabilité de la Direction de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle du ministère de l'Éducation

© Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation, 2021

ISBN 978-2-555-00022-3 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

24-134-04\_w1

# Remerciements

La production du présent rapport a été possible grâce à la collaboration des personnes présentes à l'atelier d'analyse de profession.

Le ministère de l'Éducation tient à remercier les personnes qui ont participé à cet atelier, tenu à Longueuil les 24 et 25 février 2020.

## Spécialistes de la profession

---

*Annie Blanchard*  
Chaise et Cie  
Salaberry-de-Valleyfield

*Yan Boisvert*  
Canadel  
Louiseville

*Andréane Brillant-Poirier*  
MATPEL ébénisterie écologique  
Montréal

*Éric Camiré*  
Victoriaville & Co.  
Victoriaville

*Jessy Giroux*  
Groupe Beaubois inc.  
Saint-Georges

*Réjean Guindon*  
Bombardier  
Montréal

*Simon Lamoureux*  
Quincaillerie Richelieu  
Longueuil

*Dominic Lemire*  
Finition JFD Lemire  
Saint-Roch-de-l'Achigan

*Charly Lorteau*  
Casavant et Frères  
Saint-Hyacinthe

*Simon Lortie*  
Marfoglia  
Montréal

*Benoit Signori*  
Héritage ébénisterie  
Saint-Jean-sur-Richelieu

*Éric Tremblay*  
Boisdaction  
Plessisville

*Éric Véraquin*  
Ébénisterie RENOVA inc.  
Plessisville

## Observatrices et observateurs

---

*Caroline Carrier-Dionne*  
Consultante en développement des compétences  
Bombardier

*Michel Cernay*  
Partenaire d'affaires en apprentissage pour le secteur des métiers des meubles  
Bombardier

*Mattieu Chambot*  
Chargé de projets  
Comité sectoriel de main-d'œuvre en aérospatiale du Québec

*Martin Demers*  
Directeur  
École nationale du meuble et de l'ébénisterie

*Christian Galarneau*  
Directeur général  
Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine

*Nathalie Paré*  
Directrice générale  
Comité sectoriel de main-d'œuvre en aérospatiale du Québec

# Table des matières

Glossaire .....	1
Introduction.....	3
1 Caractéristiques significatives de la profession.....	5
1.1 Définition de la profession .....	5
1.2 Appellation d'emploi.....	6
1.3 Niveaux d'exercice.....	6
1.4 Secteurs d'activité.....	6
1.5 Législation et réglementation.....	6
1.6 Conditions de travail .....	7
1.7 Organisation du travail et responsabilités.....	8
1.8 Conditions d'entrée sur le marché du travail et perspectives de carrière.....	8
1.9 Prise en compte du développement durable dans l'exercice de la profession .....	9
1.10 Changements à venir dans la profession .....	13
1.11 Références bibliographiques .....	14
2 Analyse des tâches .....	15
2.1 Tableau des tâches et des opérations.....	15
2.2 Description des opérations et des sous-opérations.....	19
2.3 Description des conditions et des exigences de réalisation .....	33
2.4 Définition des fonctions.....	42
3 Données quantitatives sur les tâches.....	43
3.1 Occurrence des tâches .....	43
3.2 Temps de travail .....	43
3.3 Difficulté des tâches.....	44
3.4 Importance des tâches .....	45
4 Connaissances, habiletés et comportements socioaffectifs.....	47
4.1 Connaissances .....	47
4.2 Habiletés cognitives.....	48
4.3 Habiletés motrices et kinesthésiques .....	49
4.4 Habiletés perceptives .....	49
5 Niveaux d'exercice.....	51
6 Suggestions pédagogiques .....	51
Annexe – Risques pour la santé et la sécurité au travail.....	53
Tableau 1 Risques liés à la santé et la sécurité du travail de la profession Finisseuse et finisseur de meubles.....	53
Tableau 2 Importance des sources de risques liés aux tâches et opérations de la profession <i>Finisseuse et finisseur de meubles</i> .....	64

# Glossaire

## Analyse d'une profession<sup>1</sup>

L'analyse d'une profession a pour objet de faire le portrait le plus complet possible du plein exercice d'une profession. Elle consiste principalement en une description des caractéristiques de la profession, des tâches et des opérations, accompagnée de leurs conditions et exigences de réalisation, de même qu'en une détermination des fonctions, des connaissances, des habiletés et des comportements socioaffectifs nécessaires à son exercice.

Deux formules peuvent être utilisées : la nouvelle analyse, qui vise la création de la source d'information initiale, et l'actualisation d'une analyse, qui est la révision de cette information.

## Comportements socioaffectifs

Les comportements socioaffectifs sont une manière d'agir, de réagir et d'entrer en relation avec les autres. Ils traduisent des attitudes et sont liés à des valeurs personnelles ou professionnelles.

## Conditions de réalisation de la tâche

Les conditions de réalisation sont les modalités et les circonstances qui ont un impact déterminant sur la réalisation d'une tâche et font état, notamment, de l'environnement de travail, des risques pour la santé et la sécurité au travail de l'équipement, du matériel et des ouvrages de référence utilisés dans l'accomplissement de la tâche.

## Connaissances

Les connaissances sont des notions et des concepts relatifs aux sciences, aux arts ainsi qu'aux législations, aux technologies et aux techniques nécessaires dans l'exercice d'une profession.

## Exigences de réalisation de la tâche

Les exigences de réalisation sont les critères de qualité ou les aptitudes requises pour qu'une tâche soit réalisée de façon satisfaisante.

## Fonction

Une fonction est un ensemble de tâches liées entre elles et se définit par les résultats du travail.

## Habiletés cognitives

Les habiletés cognitives ont trait aux stratégies intellectuelles utilisées dans l'exercice d'une profession.

---

<sup>1</sup> La profession correspond à tout type de travail déterminé, manuel ou non, effectué pour le compte d'un employeur ou pour son propre compte, et dont on peut tirer ses moyens d'existence. Dans le présent document, le mot « profession » possède un caractère générique et recouvre l'ensemble des acceptions habituellement utilisées : métier, profession, occupation.

## **Habilités motrices et kinesthésiques**

Les habiletés motrices et kinesthésiques ont trait à l'exécution et au contrôle de gestes et de mouvements.

## **Habilités perceptives**

Les habiletés perceptives sont des capacités sensorielles grâce auxquelles une personne saisit consciemment par les sens ce qui se passe dans son environnement.

## **Niveaux d'exercice de la profession**

Les niveaux d'exercice de la profession correspondent à des degrés de complexité dans l'exercice de celle-ci.

## **Opérations**

Les opérations sont les actions qui décrivent les étapes de réalisation d'une tâche et permettent d'établir le « comment » pour l'atteinte du résultat. Elles sont rattachées à la tâche et liées entre elles.

## **Plein exercice de la profession**

Le plein exercice de la profession correspond au niveau où les tâches de la profession sont exercées de façon autonome et avec la maîtrise nécessaire par la plupart des personnes.

## **Résultats du travail**

Les résultats du travail consistent en un produit, un service ou une décision.

## **Sous-opérations**

Les sous-opérations sont les actions qui précisent les opérations et permettent d'illustrer des détails du travail, souvent des méthodes et des techniques.

## **Tâches**

Les tâches sont les actions qui correspondent aux principales activités de l'exercice de la profession analysée. Une tâche est structurée, autonome et observable. Elle a un début déterminé et une fin précise. Dans l'exercice d'une profession, qu'il s'agisse d'un produit, d'un service ou d'une décision, le résultat d'une tâche doit présenter une utilité particulière et significative.

## Introduction

L'analyse d'une profession a pour objet de faire le portrait le plus complet possible du plein exercice d'une profession et de donner des indications sur les niveaux d'exercice de celle-ci. Elle consiste principalement en une description des caractéristiques de la profession, des tâches et des opérations, accompagnée de leurs conditions et exigences de réalisation, de même qu'en une détermination des fonctions, des connaissances, des habiletés et des comportements socioaffectifs nécessaires à son exercice.

Le présent rapport reprend chacun de ces points. Il a été validé par les spécialistes de la profession qui ont participé à l'analyse.

Cette analyse de profession a été effectuée selon la formule de la nouvelle analyse, telle qu'elle est définie dans le document *Cadre de référence et instrumentation pour l'analyse d'une profession*.

## Plan d'échantillonnage

Les critères de sélection des spécialistes de la profession Finisseuse et finisseur de meubles étaient les suivants :

- Le titre d'emploi : finisseuse et finisseur de meubles;
- Les secteurs : meubles, armoires et autres produits en bois ou en matériaux dérivés du bois de l'industrie des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine, de l'industrie de l'aérospatiale<sup>2</sup> et de l'industrie de la musique, dont la facture d'orgues;
- Le type d'entreprises : entreprises qui effectuent la fabrication ou la finition de meubles ou de produits en bois;
- Le statut d'emploi : salarié ou propriétaire;
- La taille de l'entreprise : grande, moyenne et petite taille;
- Les régions administratives : Beauce-Etchemin, Centre-du-Québec, Lanaudière, Mauricie, Montérégie, Montréal;
- Le genre : deux finisseuses de meubles et onze finisseurs de meubles.

## Limites de l'analyse

En milieu de travail, les appellations d'emploi les plus fréquentes sont les suivantes :

- Finisseuse, finisseur;
- Finisseuse, finisseur de meubles;
- Peintre;
- Peintre coloriste;
- Peintre en finition;
- Peintre finisseuse, peintre finisseur.

---

<sup>2</sup> Le secteur maritime est absent de l'échantillonnage puisque la construction navale offre peu d'emplois au regard de la finition de meubles ou de produits en bois au Québec.

Cette analyse de profession ne couvre pas les appellations d'emploi ou les professions suivantes :

- Assembleuse-monteuse, assembleur-monteur de meubles;
- Peintre décoratrice, peintre décorateur;
- Peintre-enduiseuse industrielle, peintre-enduiseur industriel;
- Peintre en bâtiment.

# 1 Caractéristiques significatives de la profession

---

Les spécialistes de la profession ont formulé des commentaires à partir d'une documentation qui portait sur les principales caractéristiques de la profession et qui leur a été remise sur place la première journée de l'analyse. Le texte présenté provenait d'une revue de diverses sources documentaires, dont les références sont fournies à la fin de ce chapitre.

## 1.1 Définition de la profession

Les finisseuses et finisseurs de meubles travaillent pour des entreprises de fabrication de meubles, d'armoires de cuisine et de salle de bain, de boiseries architecturales, de cercueils, de mobilier intégré, etc. Ils travaillent également à la finition de meubles et de produits en bois pour des entreprises aéronautiques.

D'autres entreprises offrent des services de rénovation de meubles et d'armoires de cuisine ou de salle de bain.

Des ateliers de restauration de meubles anciens engagent des finisseuses et finisseurs expérimentés, connaisseurs des caractéristiques du mobilier, des techniques et des produits de finition de l'époque. Dans ces ateliers, l'exécution des tâches revêt un niveau de difficulté important, et les risques d'endommager des meubles de valeur sont présents.

Les finisseuses et finisseurs réalisent la finition de produits en bois ou en matériaux dérivés du bois. Divers matériaux connexes peuvent y être joints : pièces en métal, en verre, en plastique ou en composite.

Dans le cadre de leur travail, les finisseuses et finisseurs préparent des surfaces avant d'y appliquer des produits de mise en teinte, des apprêts et des produits de revêtement qui donneront une teinte et un fini spécifique aux meubles et aux autres produits en bois. Ils effectuent des retouches, polissent et décapent différentes surfaces. En outre, ils élaborent des systèmes de finition en composant la couleur, en s'assurant de la compatibilité des produits, en déterminant le processus de finition et en préparant un ou des échantillons.

La finition de meubles s'effectue à l'aide d'outils manuels, d'équipement électrique ou à air comprimé, de systèmes automatisés et de robots.

Les produits de finition appartiennent par exemple à l'une ou l'autre des catégories suivantes :

- Accélérateur;
- Additif;
- Base;
- Colorant;
- Catalyseur;
- Décapant;
- Diluant et solvant;
- Durcisseur;
- Huile;
- Isolant;
- Laque;
- Pâte abrasive;

- Pigment;
- Promoteur;
- Vernis.

Les finisseuses et finisseurs de meubles peuvent aussi exercer une fonction de coloriste, de représentante ou représentant de produits de finition ou de formatrice ou formateur.

## 1.2 Appellation d'emploi

L'appellation d'emploi retenue pour l'analyse de la profession est finisseuse et finisseur de meubles.

## 1.3 Niveaux d'exercice

Dans les milieux de travail syndiqués, les travailleuses et travailleurs peuvent être classés en fonction de trois niveaux d'exercice :

- Niveau A : la finisseuse ou le finisseur exécute l'ensemble des tâches et est considéré comme expérimenté;
- Niveau B : la finisseuse ou le finisseur peut élaborer des systèmes de finition en plus d'exécuter d'autres tâches;
- Niveau C : la finisseuse ou le finisseur consacre une grande part de son temps à l'application d'apprêts ou d'autres produits faciles d'application.

Dans certains milieux, les termes « compagnons » et « apprentis » sont utilisés.

## 1.4 Secteurs d'activité

Selon Statistique Canada (SCIAN Canada 2017, version 3.0), les finisseuses et finisseurs de meubles travaillent surtout dans les secteurs suivants :

- Les entreprises de fabrication de meubles, d'armoires de cuisine et de salle de bain, de boiseries architecturales et de mobilier intégré;
- Les entreprises du secteur aéronautique;
- Les ateliers de finition de meubles ou toute autre entreprise dont l'une des activités consiste à offrir un service de finition de meubles.

Les 13 spécialistes de la profession ont confirmé ces données.

## 1.5 Législation et réglementation

Le cadre légal d'exercice de la profession est constitué des éléments suivants :

### Lois et règlements du Québec

- *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chap. Q-2);
  - *Règlement sur les matières dangereuses* (RLRQ, chap. QQ-2, r. 32), qui inclut les normes d'entreposage et la protection d'un lieu d'entreposage;
  - *Règlement sur la qualité de l'atmosphère* (RLRQ, chap. Q-2, r. 38);
  - *Règlement sur la récupération et la valorisation des contenants de peinture et des peintures mis au rebut* (RLRQ, chap. -2, r. 41);
  - *Règlement sur la récupération et la valorisation des huiles usagées, des contenants d'huile ou de fluide et des filtres usagés* (RLRQ, chap. Q-2, r. 42).

- *Loi sur la santé et la sécurité du travail* (RLRQ, chap. S-2.1);
  - *Règlement sur la qualité du milieu de travail* (RLRQ, chap. S-2.1, r. 11);
  - *Règlement sur la santé et la sécurité du travail* (RLRQ, chap. S-2.1, r. 13) et *Exigences réglementaires et normes concernant les appareils respiratoires utilisés au Québec*;
  - *Règlement sur l'information concernant les produits dangereux* (RLRQ, chap. S-2.1, r. 8.1).
- *Loi sur le développement durable* (RLRQ, chap. D-8.1.1).

### Lois et règlements du Canada

- *Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux marchandises dangereuses* (LCRMD);
- *Loi sur les produits dangereux* (LRC);
  - *Règlement sur les produits dangereux*;
  - *Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail* (SIMDUT).

Un spécialiste de la profession précise que l'Association canadienne de la menuiserie architecturale a établi ses propres normes de qualité.

## 1.6 Conditions de travail

### Statut d'emploi

Selon le document *Information sur le marché du travail* (IMT), produit en 2016 par Emploi Québec (ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale), la majorité des travailleuses et des travailleurs en finition travaillent à temps plein.

Répartition des employées et employés selon leur statut		
Statut	Finisseuse et finisseur de meubles	Ensemble des professions
Temps plein	95 %	80 %
Temps partiel	5 %	20 %

### Horaire de travail

Les spécialistes de la profession précisent que l'horaire de travail hebdomadaire est de 40 heures; plus de la moitié des travailleuses et des travailleurs effectuent des heures supplémentaires, et plusieurs peuvent être appelés à travailler autant le jour que le soir ou la nuit, la semaine et la fin de semaine.

Selon eux, le travail sur appel est plus rare et dépend souvent des types de projets.

### Exigences

Sur le plan physique, les exigences sont les suivantes :

- Avoir une excellente acuité visuelle;
- Être capable de travailler longtemps debout, pour accomplir un travail manuel répétitif;
- Être capable de soulever des charges lourdes (pièces de bois, panneaux dérivés du bois, contenants de 20 litres de produits de finition, etc.);
- Être capable de travailler avec un masque;
- Être capable de distinguer les couleurs;
- Être en bonne santé.

Les spécialistes de la profession ont mentionné l'importance de prendre les mesures requises pour éviter les tendinites, les bursites, les maux d'épaule et de dos.

### **Facteurs de stress**

Les spécialistes de la profession manifestent une perception différente du stress : le tiers d'entre eux n'en ressent pas, un autre tiers en mentionne un peu et les autres en éprouvent beaucoup.

Les principaux facteurs de stress sont la nécessité d'atteindre les objectifs de production et de fournir un travail de qualité en ce qui a trait tant à l'uniformité des couleurs qu'à l'application des apprêts et des produits de revêtement.

Il convient aussi de noter les facteurs de stress suivants :

- Le travail à la chaîne;
- Le délai alloué pour le contretypage d'une couleur;
- Le temps de séchage (celui-ci variant en fonction des produits et des conditions d'humidité);
- Le risque d'interaction des produits de finition;
- La présence de poussière;
- L'obligation de recommencer un travail non conforme aux normes de qualité.

## **1.7 Organisation du travail et responsabilités**

Les finisseuses et finisseurs de meubles prennent des décisions ayant des conséquences importantes sur la production, la sécurité du personnel, la réputation de l'entreprise, etc.

Ils exécutent leur travail avec une certaine autonomie.

Ils travaillent seuls ou en équipe, parfois avec des travailleuses et des travailleurs d'autres corps de métier.

Ils travaillent sous la supervision d'une ou d'un chef d'équipe, d'une superviseuse ou d'un superviseur, d'une directrice ou d'un directeur de production ou de la personne propriétaire de l'entreprise.

## **1.8 Conditions d'entrée sur le marché du travail et perspectives de carrière**

### **Critères de sélection**

Les diplômes qui mènent ou peuvent mener à l'exercice de la profession sont les suivants :

- Le diplôme d'études professionnelles *Finition de meubles*;
- Le diplôme d'études professionnelles *Ébénisterie*;
- Le diplôme d'études collégiales *Techniques des métiers d'art, voie de spécialisation Ébénisterie*.

Certains employeurs exigent l'un ou l'autre de ces diplômes, ou encore le diplôme d'études secondaires; d'autres offrent la formation à l'interne.

Les employeurs souhaitent généralement embaucher des personnes ayant de l'expérience.

Les qualités personnelles recherchées chez les candidates et candidats sont les suivantes :

- L'autonomie;
- La capacité à bien communiquer;
- La capacité à travailler en équipe;
- La débrouillardise;
- La minutie;
- La patience;
- La ponctualité;
- La propreté;
- L'amour de son métier;
- Le dynamisme;
- Le goût du travail manuel;
- Le sens de l'organisation;
- Le souci de faire un travail de qualité;
- Le souci du rendement.

Un participant souligne l'importance d'être animé par la passion.

### **Perspectives de carrière**

Selon plusieurs spécialistes de la profession, les perspectives de carrière sont bonnes.

La finisseuse ou le finisseur de meubles peut devenir chef d'équipe ou d'atelier, contremaîtresse ou contremaître, formatrice ou formateur, superviseure ou superviseur ou agente ou agent de méthodes. Certaines personnes participent aussi à des activités d'amélioration continue.

Les chefs d'équipe supervisent des finisseuses et finisseurs, apportent un soutien aux travailleuses et travailleurs, mettent en œuvre des moyens permettant d'atteindre les objectifs de production et s'impliquent dans la répartition des travaux à faire à chaque poste.

## **1.9 Prise en compte du développement durable dans l'exercice de la profession**

La *Grille d'analyse des principes de développement durable* comporte 16 principes :

- Santé et qualité de vie;
- Équité et solidarité sociales;
- Protection de l'environnement;
- Efficacité économique;
- Participation et engagement;
- Accès au savoir;
- Subsidiarité;
- Partenariat et coopération intergouvernementale;
- Prévention;
- Précaution;
- Protection du patrimoine culturel;
- Préservation de la biodiversité;
- Respect de la capacité de support des écosystèmes;

- Production et consommation responsables;
- Pollueur-payeur;
- Internalisation des coûts.

Les membres de l'équipe de production ont retenu trois d'entre eux, soit les principes *Protection de l'environnement*, *Pollueur-payeur* et *Prévention*; ils ont demandé aux spécialistes de la profession de fournir des exemples de moyens mis en œuvre dans leur entreprise respective, au regard de l'application de ces principes.

Principes de développement durable	Définition	Exemples de moyens
Protection de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement</li> <li>• Il y a un lien avec le principe lorsque les objectifs ou les impacts de l'action touchent les aspects suivants<sup>3</sup> : <ul style="list-style-type: none"> <li>– la quantité des ressources</li> <li>– la qualité des ressources</li> <li>– la consommation d'énergie</li> <li>– les émissions de polluants</li> <li>– la gestion des matières résiduelles</li> <li>– la qualité de l'eau, de l'air et du sol</li> <li>– la disponibilité de surfaces de sol utilisables</li> <li>– la couche d'ozone</li> <li>– les sites d'intérêt naturels</li> <li>– les changements climatiques</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Achat de chiffons recyclés</li> <li>• Changement régulier des filtres pour éviter les émissions polluantes</li> <li>• Choix de produits à base d'eau et de végétaux pour éviter les émissions de composés organiques volatils (COV)</li> <li>• Mise au rebut des déchets dangereux conforme aux normes</li> <li>• Fermeture du système de ventilation en l'absence de la finisseuse ou du finisseur, sauf en cas de séchage des pièces</li> <li>• Installation de contenants récupérateurs de solvants et de contenants de rétention</li> <li>• Installation d'un système de récupération de chaleur</li> <li>• Récupération et transformation en bois de chauffage des rebuts de bois et de panneaux</li> <li>• Recyclage des chiffons usagés, des contenants de métal, etc.</li> <li>• Souci de contrer le gaspillage en évitant de catalyser trop de produits</li> <li>• Utilisation de contenants à usages multiples</li> <li>• Utilisation de litière pour absorber les déversements</li> <li>• Utilisation de papier recyclé pour masquer les surfaces</li> <li>• Utilisation d'ampoules à diode électroluminescente (DEL) pour améliorer l'efficacité de l'éclairage et diminuer la consommation d'énergie</li> </ul>

<sup>3</sup> Les exemples du secteur de la finition de meubles ne couvrent pas nécessairement l'ensemble des aspects présents dans la définition.

Principes de développement durable	Définition	Exemples de moyens
Pollueur-payeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les personnes qui génèrent de la pollution ou dont les actions dégradent autrement l'environnement doivent assumer leur part des coûts des mesures de prévention, de réduction et de contrôle des atteintes à la qualité de l'environnement et de la lutte contre celles-ci</li> <li>• Il y a un lien avec le principe lorsque les objectifs ou les impacts de l'action touchent les aspects suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>– l'émission de pollution ou la dégradation de l'environnement</li> <li>– les groupes concernés par la pollution</li> <li>– les coûts liés à la pollution ou à la dégradation</li> <li>– des méthodes de production de biens ou de services moins polluantes</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Don de matériel aux centres de formation</li> <li>• Entente avec une entreprise telle que Veolia au regard du ramassage des déchets solides ou liquides et des chiffons pour les faire décontaminer</li> <li>• Saine gestion des déchets (cela devient un argument de vente)</li> </ul>
Prévention	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En présence d'un risque connu, des actions de prévention, d'atténuation et de correction doivent être mises en place, en priorité à la source</li> <li>• Il y a un lien avec le principe lorsque les objectifs ou les impacts de l'action touchent les aspects suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>– les connaissances relatives aux risques</li> <li>– le niveau et la nature des risques</li> <li>– les groupes et les individus concernés par les risques</li> <li>– des mesures d'atténuation des risques et de leur évolution</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadenassage des pompes au moment de l'entretien</li> <li>• Installation de mises à la terre des systèmes dans les chambres à peinture afin d'éviter les arcs électriques</li> <li>• Installation d'un système de ventilation adéquat</li> <li>• Offre de formation en premiers soins, en port du masque respiratoire, etc.</li> <li>• Plage horaire pour la mise en forme le matin</li> <li>• Utilisation de contenants d'eau pour entreposer les chiffons imbibés de solvant et éviter ainsi les incendies</li> <li>• Utilisation de l'équipement de protection individuelle : combinaison, masque, gants, bottines, tapis antifatique, etc.</li> </ul>

Principes de développement durable	Définition	Exemples de moyens
	<ul style="list-style-type: none"> <li>– des mesures de réduction des risques</li> <li>– le contrôle des activités à risque</li> <li>– l’attestation, l’autorisation, la permission pour la réalisation d’activités risquées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation de l’équipement de protection collective : douche oculaire, extincteur, couverture antifeu, plan d’intervention</li> </ul>

Le principe *Santé et qualité de vie* est repris dans l’information contenue dans l’annexe Santé et sécurité.

Outre cela, plusieurs personnes s’inscrivent dans le mouvement écologique et choisissent de rénover au lieu d’acheter du neuf.

## 1.10 Changements à venir dans la profession

### Produits de finition

Les spécialistes de la profession sont d’avis que les produits à base d’eau seront de plus en plus utilisés : ils ne dégagent pas de composés organiques volatils (COV) et sont plus performants. Par contre, leur viscosité rend difficile leur application.

L’usage de ces produits mène à des changements en ce qui concerne :

- la technique d’ajustement de l’équipement;
- la méthode d’application du produit;
- la nécessité d’utiliser un four pour accélérer le temps de séchage en cas de taux élevé d’humidité;
- la nécessité de retarder l’application du produit lors de journées chaudes et humides.

Une personne souligne que l’usage des produits à base d’eau est meilleur pour la santé des finisseuses et finisseurs. Cette idée est confirmée par une autre personne qui a remarqué que les travailleuses et travailleurs sont moins épuisés après une journée d’utilisation de ces produits.

### Automatisation et robotisation<sup>4</sup>

Les spécialistes de la profession mentionnent que plusieurs entreprises possèdent déjà des systèmes automatisés de pulvérisation de produits de finition et que certaines disposent de robots collaboratifs.

L’automatisation s’accroîtra considérablement au cours des cinq prochaines années : certains pensent que près de 50 % des entreprises de grande taille seront robotisées et disposeront sous peu d’imprimantes 3D. Un système automatisé permet une vaporisation à plat; le robot permet une vaporisation horizontale et verticale.

Les spécialistes insistent toutefois sur le fait que les procédés de finition traditionnels continueront d’être utilisés.

<sup>4</sup> L’équipe de production a aussi consulté M. Christian Galarneau, directeur général du Comité sectoriel de main-d’œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine; celui-ci confirme également ces données. Selon lui, de nombreuses entreprises s’équiperont de systèmes de finition automatisés ou de robots. Cet accroissement du parc d’équipement permettra de contrer la pénurie de main-d’œuvre.

## 1.11 Références bibliographiques

Les références bibliographiques suivantes ont été utilisées pour la rédaction de ce chapitre et l'alimentation des discussions entre les spécialistes de la profession :

EMPLOI-QUÉBEC. *Information sur le marché du travail*, [En ligne], [<http://imt.emploiquebec.net>].

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Programme d'études Finition de meubles*, 1995.

STATISTIQUE CANADA. *Classification nationale des professions (CNP) 2016, version 1.1*, [En ligne], [<https://www150.statcan.gc.ca>].

## 2 Analyse des tâches

---

Les spécialistes de la profession ont décrit les tâches de la finisseuse ou du finisseur de meubles et ils ont précisé les opérations qui les composent.

Les tâches sont les actions qui correspondent aux principales activités de l'exercice de la profession analysée. Une tâche est structurée, autonome et observable. Elle a un début déterminé et une fin précise. Dans l'exercice d'une profession, le résultat d'une tâche doit présenter une utilité particulière et significative, qu'il s'agisse d'un produit, d'un service ou d'une décision.

Les opérations sont les actions qui décrivent les étapes de réalisation d'une tâche et permettent d'établir le « comment » pour l'atteinte du résultat. Elles sont rattachées à la tâche et liées entre elles.

Cette analyse des tâches est faite sur la base du plein exercice de la profession, c'est-à-dire au niveau où les tâches de la profession sont exercées de façon autonome et avec la maîtrise nécessaire par la plupart des personnes.

### 2.1 Tableau des tâches et des opérations

Le tableau des tâches et des opérations qui figure dans cette section est le fruit d'un consensus de la part de l'ensemble des spécialistes de la profession.

Les tâches sont les suivantes :

- 1 Élaborer des systèmes de finition
- 2 Préparer des surfaces
- 3 Appliquer des produits de mise en teinte
- 4 Appliquer des apprêts
- 5 Appliquer des produits de revêtement
- 6 Faire des retouches
- 7 Polir des surfaces
- 8 Décaper des surfaces
- 9 Entretenir des équipements

Les tâches sont numérotées de 1 à 9, sur l'axe vertical du tableau, et les opérations, également numérotées, sont placées sur l'axe horizontal.

## TÂCHES ET OPÉRATIONS

<b>1 Élaborer des systèmes de finition</b>	1.1 Prendre connaissance de la demande de la cliente ou du client	1.2 Sélectionner l'essence de bois	1.3 Déterminer les étapes du processus de finition	1.4 Élaborer les recettes de couleur
	1.5 Préparer les recettes de produits de revêtement	1.6 Produire l'échantillon	1.7 Faire approuver l'échantillon	
<b>2 Préparer des surfaces</b>	2.1 Prendre connaissance de la commande	2.2 Porter l'équipement de protection individuelle	2.3 Examiner les surfaces	2.4 Nettoyer les surfaces
	2.5 Masquer les zones à protéger	2.6 Poncer les surfaces	2.7 Inspecter la pièce	2.8 Réparer les défauts, s'il y a lieu
	2.9 Déposer la pièce sur un support			
<b>3 Appliquer des produits de mise en teinte</b>	3.1 Prendre connaissance de la commande	3.2 Porter l'équipement de protection individuelle	3.3 Examiner les surfaces	3.4 Préparer les produits de mise en teinte
	3.5 Préparer l'équipement	3.6 Faire la mise en teinte	3.7 Inspecter la pièce	3.8 Nettoyer l'équipement
	3.9 Déposer la pièce sur un support	3.10 Déposer les surplus de produits dans les contenants prévus à cet effet		
<b>4 Appliquer des apprêts</b>	4.1 Prendre connaissance de la commande	4.2 Porter l'équipement de protection individuelle	4.3 Examiner les surfaces	4.4 Préparer l'apprêt
	4.5 Préparer l'équipement	4.6 Faire l'application de l'apprêt	4.7 Inspecter la pièce	4.8 Égrener les surfaces, s'il y a lieu
	4.9 Calibrer la couleur, s'il y a lieu	4.10 Nettoyer l'équipement	4.11 Déposer la pièce sur un support	4.12 Déposer les surplus de produits dans les contenants prévus à cet effet

## TÂCHES ET OPÉRATIONS

<b>5 Appliquer des produits de revêtement</b>	5.1 Prendre connaissance de la commande	5.2 Porter l'équipement de protection individuelle	5.3 Examiner les surfaces	5.4 Préparer les produits de revêtement
	5.5 Préparer l'équipement	5.6 Faire l'application de la ou des couches de produit de revêtement	5.7 Inspecter la pièce	5.8 Égrener les surfaces entre chaque couche de produit, s'il y a lieu
	5.9 Calibrer la couleur, s'il y a lieu	5.10 Nettoyer l'équipement	5.11 Déposer la pièce sur un support	5.12 Déposer les surplus de produits dans les contenants prévus à cet effet
<b>6 Faire des retouches</b>	6.1 Examiner les surfaces	6.2 Évaluer la pertinence de faire ou non des retouches	6.3 Déterminer les étapes du processus de retouche	6.4 Porter l'équipement de protection individuelle
	6.5 Préparer le matériel	6.6 Effectuer la retouche	6.7 Inspecter la pièce	6.8 Calibrer la couleur, s'il y a lieu
	6.9 Déposer la pièce sur un support			
<b>7 Polir des surfaces</b>	7.1 Prendre connaissance de la commande	7.2 Porter l'équipement de protection individuelle	7.3 Examiner les surfaces	7.4 Nivelier les surfaces
	7.5 Prépolir les surfaces	7.6 Nettoyer les surfaces	7.7 Polir les surfaces	7.8 Inspecter la pièce
	7.9 Nettoyer l'équipement			
<b>8 Décaper des surfaces</b>	8.1 Préparer le travail	8.2 Porter l'équipement de protection individuelle	<i>Avec une ponceuse</i> 8.3 Choisir le ou les papiers abrasifs	<i>Avec une ponceuse</i> 8.4 Préparer l'équipement de ponçage
			<i>Avec un décapant</i> 8.3 Masquer la pièce, s'il y a lieu	<i>Avec un décapant</i> 8.4 Tester le produit
	<i>Avec une ponceuse</i> 8.5 Fixer la pièce	<i>Avec une ponceuse</i> 8.6 Poncer les surfaces	<i>Avec un décapant</i> 8.7 Retirer la matière	<i>Avec une ponceuse</i> 8.8 Nettoyer les surfaces

## TÂCHES ET OPÉRATIONS

	<i>Avec un décapant</i> 8.5 Préparer le décapant et les outils	<i>Avec un décapant</i> 8.6 Appliquer le décapant		<i>Avec un décapant</i> 8.8 Nettoyer les surfaces
	<i>Avec un décapant</i> 8.9 Décontaminer les surfaces	<i>Avec une ponceuse</i> 8.10 Inspecter la pièce  <i>Avec un décapant</i> 8.10 Inspecter la pièce		
<b>9 Entretien des équipements</b>	9.1 Démonter les pièces amovibles	9.2 Vérifier l'état des composants	9.3 Nettoyer les pièces	9.4 Remplacer les pièces usées ou défectueuses
	9.5 Remonter les pièces amovibles	9.6 Vérifier le fonctionnement de l'équipement		

## 2.2 Description des opérations et des sous-opérations

Les spécialistes de la profession ont décrit les sous-opérations de certaines opérations afin de fournir un complément d'information.

Les sous-opérations sont des actions qui précisent les opérations et qui illustrent les détails du travail, souvent des méthodes et des techniques.

À la fin de la description des opérations et des sous-opérations, des précisions additionnelles renseignent sur les spécificités de la tâche, les contextes de travail, etc.

### TÂCHE 1 : ÉLABORER DES SYSTÈMES DE FINITION

Opérations	Sous-opérations
1.1 Prendre connaissance de la demande de la cliente ou du client	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lire les renseignements sur l'essence de bois</li><li>• Lire les renseignements sur le type de finition (ex. : le lustre souhaité)</li><li>• Lire les renseignements sur le type de produit de revêtement</li><li>• Lire les renseignements sur les autres aspects du projet</li></ul>
1.2 Sélectionner l'essence de bois	
1.3 Déterminer les étapes du processus de finition	<ul style="list-style-type: none"><li>• Prendre des décisions au regard des étapes nécessaires, soit celles liées au ponçage, à la mise en teinte, aux ombrages, à l'apprêt, au scellant, à la laque, etc.</li></ul>
1.4 Élaborer les recettes de couleur	<ul style="list-style-type: none"><li>• Choisir la base</li><li>• Choisir les colorants</li></ul>
1.5 Préparer les recettes de produits de revêtement	
1.6 Produire l'échantillon	
1.7 Faire approuver l'échantillon	<ul style="list-style-type: none"><li>• Remettre l'échantillon</li></ul>

#### Précisions additionnelles

- Les systèmes de finition peuvent être élaborés pour effectuer la finition de meubles intérieurs ou extérieurs; ils peuvent aussi cibler des meubles neufs ou usagés.
- La finisseuse ou le finisseur de meubles peut proposer de remplacer du chêne blanc par du chêne rouge en cas de rupture de stock, par exemple.
- Elle ou il peut également utiliser un produit colorant prêt à l'emploi.
- Il est plus difficile de produire un système de finition pour des matériaux comme la mélamine que pour du bois massif ou du placage.

## TÂCHE 2 : PRÉPARER DES SURFACES

Opérations	Sous-opérations
2.1 Prendre connaissance de la commande	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lire le bon de commande</li><li>• Obtenir l'échantillon approuvé par la cliente ou le client</li><li>• Déterminer les opérations à effectuer</li></ul>
2.2 Porter l'équipement de protection individuelle	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mettre des lunettes, des gants, des protecteurs auditifs, un masque, un casque, etc.</li><li>• Revêtir une combinaison</li><li>• Chausser des bottes de sécurité</li></ul>
2.3 Examiner les surfaces	<ul style="list-style-type: none"><li>• Placer les surfaces sous un éclairage adéquat</li><li>• Déceler, par un examen visuel, les anomalies (orifices, égratignures, taches) et toute autre imperfection visible à l'œil nu</li><li>• Percevoir au toucher les élévations, les creux, les aspérités ou les zones collantes</li><li>• Noter les anomalies</li><li>• Informer la personne responsable de la présence d'anomalies importantes</li></ul>
2.4 Nettoyer les surfaces	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dépoussiérer les surfaces planes et les recoins avec de l'air comprimé, un chiffon propre ou une balayette</li><li>• Enlever toute trace de contaminant avec le produit approprié</li></ul>
2.5 Masquer les zones à protéger	<ul style="list-style-type: none"><li>• Déterminer les zones à protéger</li><li>• Appliquer le ruban ou le papier à masquer en tenant compte de la facilité de retrait à la fin des travaux</li><li>• S'assurer que les zones à protéger sont entièrement et correctement couvertes</li><li>• Laisser l'identificateur de la pièce visible</li></ul>
2.6 Poncer les surfaces	<ul style="list-style-type: none"><li>• Déterminer les zones sur lesquelles seront appliqués les produits de finition</li><li>• Choisir l'outil ou l'équipement en fonction de la dimension et de l'emplacement des surfaces à poncer</li><li>• Choisir du papier abrasif selon l'essence de bois, l'état des surfaces et l'étape de ponçage</li><li>• Utiliser l'équipement de ponçage</li><li>• Enlever la poussière avec de l'air comprimé, un chiffon propre ou une balayette</li></ul>
2.7 Inspecter la pièce	<ul style="list-style-type: none"><li>• Vérifier l'absence d'égratignure, de colle, de marque de ponçage ou de toute autre imperfection sur la pièce</li></ul>

Opérations	Sous-opérations
2.8 Réparer les défauts, s'il y a lieu	
2.9 Déposer la pièce sur un support	

### Précisions additionnelles

- La préparation des surfaces est souvent confiée à la finisseuse ou au finisseur de meubles débutant dans la profession.
- Dans certaines entreprises, les termes suivants sont utilisés en remplacement de bon de commande : cahier de montage, plan de travail, planification, etc.

### TÂCHE 3 : APPLIQUER DES PRODUITS DE MISE EN TEINTE

Opérations	Sous-opérations <sup>5</sup>
3.1 Prendre connaissance de la commande	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lire le bon de commande</li><li>• Obtenir l'échantillon approuvé par la cliente ou le client</li><li>• Déterminer les opérations à effectuer</li></ul>
3.2 Porter l'équipement de protection individuelle	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mettre des lunettes, des gants, des protecteurs auditifs, un masque, un casque, etc.</li><li>• Revêtir une combinaison</li><li>• Chausser des bottes de sécurité</li></ul>
3.3 Examiner les surfaces	<ul style="list-style-type: none"><li>• Placer les surfaces sous un éclairage adéquat</li><li>• Déceler les anomalies par un examen visuel</li><li>• Noter les anomalies</li><li>• Informer la personne responsable de la présence d'anomalies importantes</li></ul>
3.4 Préparer les produits de mise en teinte	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mélanger les couleurs</li><li>• Filtrer les produits, s'il y a lieu</li></ul>
3.5 Préparer l'équipement	<ul style="list-style-type: none"><li>• Choisir l'équipement en fonction de la technique d'application prévue</li><li>• Pour une application au chiffon, au pinceau ou par d'autres moyens manuels : préparer les chiffons et le matériel</li><li>• Pour une application au pistolet de pulvérisation : mettre la buse, ajuster le pistolet, remplir le contenant et mettre la pompe en marche</li><li>• Pour une application avec un système automatisé ou un robot : alimenter le système ou le robot avec les produits choisis</li></ul>
3.6 Faire la mise en teinte	<ul style="list-style-type: none"><li>• Effectuer un test de couleur</li><li>• Pour une application au chiffon ou au pinceau : appliquer le produit de mise en teinte et essuyer la surface</li><li>• Pour une application au pistolet de pulvérisation : faire un patron d'application (nombre de passes) et vaporiser le produit de mise en teinte</li><li>• Pour une application avec un système automatisé ou un robot : configurer le panneau de contrôle, surveiller le déroulement de la production</li></ul>

<sup>5</sup> Des ajouts ont été faits au regard des systèmes automatisés de finition et des robots.

Opérations	Sous-opérations <sup>5</sup>
3.7 Inspecter la pièce	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comparer la pièce avec l'échantillon afin de s'assurer de l'uniformité de la couleur</li> <li>• Vérifier l'absence d'égratignure, de colle, de marque de ponçage ou de toute autre imperfection sur la pièce</li> </ul>
3.8 Nettoyer l'équipement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour une application au chiffon ou au pinceau : laver les pinceaux, neutraliser et déposer les chiffons dans un contenant aux fins de gestion des déchets dangereux.</li> <li>• Pour une application au pistolet de vaporisation : démonter les pièces amovibles, nettoyer à l'eau ou au solvant, laisser sécher, lubrifier le pistolet et remonter les pièces amovibles</li> <li>• Pour une application avec un système automatisé ou un robot : se référer aux spécifications des fabricants</li> </ul>
3.9 Déposer la pièce sur un support	
3.10 Déposer les surplus de produits dans les contenants prévus à cet effet	

### Précision additionnelle

- Plusieurs techniques d'application des produits de mise en teinte existent : manuelles, avec de l'équipement de pulvérisation, un système de pulvérisation automatisé ou un système de pulvérisation robotisé.

## TÂCHE 4 : APPLIQUER DES APPRÊTS

Opérations	Sous-opérations <sup>6</sup>
4.1 Prendre connaissance de la commande	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lire le bon de commande</li> <li>• Obtenir l'échantillon approuvé par la cliente ou le client</li> <li>• Déterminer les opérations à effectuer</li> </ul>
4.2 Porter l'équipement de protection individuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre des lunettes, des gants, des protecteurs auditifs, un masque, un casque, etc.</li> <li>• Revêtir une combinaison</li> <li>• Chausser des bottes de sécurité</li> </ul>
4.3 Examiner les surfaces	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Placer les surfaces sous un éclairage adéquat</li> <li>• Déceler les anomalies par un examen visuel</li> <li>• Indiquer l'emplacement des anomalies</li> <li>• Noter les anomalies</li> <li>• Informer la personne responsable de la présence d'anomalies importantes</li> <li>• Retourner la pièce au poste précédent, s'il y a lieu</li> </ul>
4.4 Préparer l'apprêt	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélectionner le ou les produits</li> <li>• Mélanger l'apprêt avec le catalyseur, s'il y a lieu</li> <li>• Vérifier la viscosité du produit</li> </ul>
4.5 Préparer l'équipement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choisir l'équipement en fonction de la technique d'application prévue</li> <li>• Pour une application avec un équipement de pulvérisation mixte (<i>airmix spray</i>) : installer le contenant, mettre l'équipement en marche, ajuster la pression, etc.</li> <li>• Pour une application avec un système automatisé ou un robot : alimenter le système ou le robot avec les produits choisis</li> </ul>
4.6 Faire l'application de l'apprêt	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour une application avec un équipement de vaporisation : dépoussiérer les surfaces s'il y a lieu, utiliser l'équipement de vaporisation et vérifier l'épaisseur de l'apprêt</li> <li>• Pour une application avec un système automatisé ou un robot : configurer le panneau de contrôle, surveiller le déroulement de la production</li> </ul>
4.7 Inspecter la pièce	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comparer la pièce avec l'échantillon</li> <li>• Vérifier l'absence de coulisse, d'impureté ou encore la présence d'un surplus de produit</li> </ul>

<sup>6</sup> Des ajouts ont été faits au regard des systèmes automatisés de finition et des robots.

Opérations	Sous-opérations <sup>6</sup>
4.8 Égrener les surfaces, s'il y a lieu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser du papier abrasif à grains fins</li> <li>• Dépoussiérer les surfaces planes et les recoins avec de l'air comprimé, un chiffon propre ou une balayette</li> </ul>
4.9 Calibrer la couleur, s'il y a lieu	
4.10 Nettoyer l'équipement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour une application au chiffon ou au pinceau : laver les pinceaux, neutraliser et déposer les chiffons dans un contenant aux fins de gestion des déchets dangereux.</li> <li>• Pour une application au pistolet de vaporisation : démonter les pièces amovibles, nettoyer à l'eau ou au solvant, laisser sécher, lubrifier le pistolet et remonter les pièces amovibles</li> <li>• Pour une application avec un système automatisé ou un robot : se référer aux spécifications des fabricants</li> </ul>
4.11 Déposer la pièce sur un support	
4.12 Déposer les surplus de produits dans les contenants prévus à cet effet	

### Précision additionnelle

- Des discussions ainsi que l'examen des tableaux des tâches et des opérations ont mené à l'inscription de l'opération *Égrener et surfacer des surfaces*. Les participantes et participants de même que les membres de l'équipe de production ont toutefois manifesté une certaine ambivalence au regard de la nature de cet élément : tâche ou opération? La restructuration des tableaux fait ressortir qu'il s'agit souvent d'une opération dans la mesure où il convient d'égrener la surface après avoir appliqué l'apprêt et aussi d'égrener la surface entre les couches de produits de revêtement.

## TÂCHE 5 : APPLIQUER DES PRODUITS DE REVÊTEMENT

Opérations	Sous-opérations <sup>7</sup>
5.1 Prendre connaissance de la commande	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lire le bon de commande</li> <li>• Obtenir l'échantillon approuvé par la cliente ou le client</li> <li>• Déterminer les opérations à effectuer</li> </ul>
5.2 Porter l'équipement de protection individuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre des lunettes, des gants, des protecteurs auditifs, un masque, un casque, etc.</li> <li>• Revêtir une combinaison</li> <li>• Chausser des bottes de sécurité</li> </ul>
5.3 Examiner les surfaces	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Placer les surfaces sous un éclairage adéquat</li> <li>• Déceler les anomalies par un examen visuel</li> <li>• Indiquer l'emplacement des anomalies</li> <li>• Noter les anomalies</li> <li>• Informer la personne responsable de la présence d'anomalies importantes</li> <li>• Retourner la pièce au poste précédent, s'il y a lieu</li> </ul>
5.4 Préparer les produits de revêtement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélectionner le ou les produits</li> <li>• Mélanger le produit avec le catalyseur, s'il y a lieu</li> <li>• Vérifier la viscosité du produit</li> </ul>
5.5 Préparer l'équipement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choisir l'équipement en fonction de la technique d'application prévue</li> <li>• Pour une application avec un équipement de pulvérisation mixte (<i>airmix spray</i>) : installer le contenant, mettre l'équipement en marche, ajuster la pression, etc.</li> <li>• Pour une application avec un système automatisé ou un robot : alimenter le système ou le robot avec les produits choisis</li> </ul>
5.6 Faire l'application de la ou les couches de produit de revêtement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour une application avec un équipement de vaporisation : dépoussiérer les surfaces s'il y a lieu, utiliser l'équipement de vaporisation et vérifier l'épaisseur du produit</li> <li>• Pour une application avec un système automatisé ou un robot : configurer le panneau de contrôle, surveiller le déroulement de la production</li> </ul>
5.7 Inspecter la pièce	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comparer la pièce avec l'échantillon</li> <li>• Vérifier l'absence de coulisse, d'impureté, de surplus de produit ou de tout autre défaut.</li> </ul>

<sup>7</sup> Des ajouts ont été faits au regard des systèmes automatisés de finition et des robots.

Opérations	Sous-opérations <sup>7</sup>
5.8 Égrener les surfaces entre chaque couche de produit, s'il y a lieu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser du papier abrasif fin</li> <li>• Dépoussiérer les surfaces planes et les recoins avec de l'air comprimé, un chiffon propre ou une balayette</li> </ul>
5.9 Calibrer la couleur, s'il y a lieu	
5.10 Nettoyer l'équipement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour une application au chiffon ou au pinceau : laver les pinceaux, neutraliser et déposer les chiffons dans un contenant aux fins de gestion des déchets dangereux.</li> <li>• Pour une application au pistolet de vaporisation : démonter les pièces amovibles, nettoyer à l'eau ou au solvant, laisser sécher, lubrifier le pistolet et remonter les pièces amovibles</li> <li>• Pour une application avec un système automatisé ou un robot : se référer aux spécifications des fabricants</li> </ul>
5.11 Déposer la pièce sur un support	
5.12 Déposer les surplus de produits dans les contenants prévus à cet effet	

## TÂCHE 6 : FAIRE DES RETOUCHES

Opérations	Sous-opérations
6.1 Examiner les surfaces	<ul style="list-style-type: none"><li>• Placer les surfaces sous un éclairage adéquat</li><li>• Déceler les anomalies par un examen visuel et tactile</li></ul>
6.2 Évaluer la pertinence de faire ou non des retouches	
6.3 Déterminer les étapes du processus de retouche	<ul style="list-style-type: none"><li>• Prendre des décisions au regard de la technique</li><li>• Prendre des décisions au regard de l'équipement, du matériel et des produits requis</li><li>• Estimer le temps requis</li></ul>
6.4 Porter l'équipement de protection individuelle	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mettre des lunettes, des gants, des protecteurs auditifs, un masque, un casque, etc.</li><li>• Revêtir une combinaison</li><li>• Chausser des bottes de sécurité</li></ul>
6.5 Préparer le matériel	
6.6 Effectuer la retouche	<ul style="list-style-type: none"><li>• Poncer</li><li>• Appliquer les produits</li></ul>
6.7 Inspecter la pièce	<ul style="list-style-type: none"><li>• Comparer la pièce avec l'échantillon</li><li>• Vérifier l'absence de coulisse, d'impureté ou encore la présence d'un surplus de produit</li></ul>
6.8 Calibrer la couleur, s'il y a lieu	
6.9 Déposer la pièce sur un support	

## TÂCHE 7 : POLIR DES SURFACES

Opérations	Sous-opérations
7.1 Prendre connaissance de la commande	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lire le bon de commande</li><li>• Obtenir l'échantillon approuvé par la cliente ou le client</li><li>• Déterminer les opérations à effectuer</li></ul>
7.2 Porter l'équipement de protection individuelle	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mettre des lunettes, des gants, des protecteurs auditifs, un masque, un casque, etc.</li><li>• Revêtir une combinaison</li><li>• Chausser des bottes de sécurité</li></ul>
7.3 Examiner les surfaces	<ul style="list-style-type: none"><li>• Placer les surfaces sous un éclairage adéquat</li><li>• Déceler les anomalies par un examen visuel</li><li>• Indiquer l'emplacement des anomalies</li><li>• Noter les anomalies</li><li>• Informer la personne responsable de la présence d'anomalies importantes</li></ul>
7.4 Nivelier les surfaces	<ul style="list-style-type: none"><li>• Choisir l'outil ou l'équipement en fonction de la dimension et de l'emplacement des surfaces à nivelier</li><li>• Choisir le grain du papier abrasif selon l'état des surfaces</li><li>• Préparer l'équipement</li><li>• Utiliser l'équipement de ponçage</li><li>• Enlever la poussière avec de l'air comprimé ou un chiffon propre</li></ul>
7.5 Prépolir les surfaces	<ul style="list-style-type: none"><li>• Déterminer la zone à prépolir</li><li>• Choisir l'outil ou l'équipement</li><li>• Choisir le grain de papier abrasif</li><li>• Fixer la pièce</li></ul>
7.6 Nettoyer les surfaces	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dépoussiérer les surfaces planes et les recoins avec de l'air comprimé ou un chiffon propre</li></ul>
7.7 Polir les surfaces	<ul style="list-style-type: none"><li>• Déterminer la zone à polir</li><li>• Choisir la pâte à polir</li><li>• Choisir l'outil ou l'équipement</li><li>• Enlever l'excédent de pâte à polir</li></ul>
7.8 Inspecter la pièce	<ul style="list-style-type: none"><li>• Comparer la pièce avec l'échantillon</li><li>• Vérifier l'absence de cheveux d'ange ou de traits de ponçage</li></ul>
7.9 Nettoyer l'équipement	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dépoussiérer la ponceuse</li><li>• Inspecter le tampon</li><li>• Nettoyer et ranger le tampon</li></ul>

## TÂCHE 8 : DÉCAPER DES SURFACES

Opérations	Sous-opérations
8.1 Préparer le travail	<ul style="list-style-type: none"><li>• Choisir la technique de décapage : à l'aide d'une ponceuse ou d'un décapant</li></ul>
8.2 Porter l'équipement de protection individuelle	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mettre des lunettes, des gants, des protecteurs auditifs, un masque, un casque, etc.</li><li>• Revêtir une combinaison</li><li>• Chausser des bottes de sécurité</li></ul>
<b>Avec une ponceuse</b>	
8.3 Choisir le ou les papiers abrasifs	<ul style="list-style-type: none"><li>• Déterminer le grain du papier abrasif</li><li>• Choisir le type de ponceuse</li></ul>
8.4 Préparer l'équipement de ponçage	
8.5 Fixer la pièce	<ul style="list-style-type: none"><li>• Utiliser du ruban adhésif</li></ul>
8.6 Poncer les surfaces	
8.7 Nettoyer les surfaces	<ul style="list-style-type: none"><li>• Enlever la poussière avec de l'air comprimé ou un chiffon</li></ul>
8.8 Inspecter la pièce	<ul style="list-style-type: none"><li>• Vérifier l'absence d'égratignure</li></ul>
<b>Avec un décapant</b>	
8.3 Masquer la pièce, s'il y a lieu	
8.4 Tester le produit	<ul style="list-style-type: none"><li>• Choisir le produit</li></ul>
8.5 Préparer le décapant et les outils	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mettre le produit dans un contenant adapté</li></ul>
8.6 Appliquer le décapant	<ul style="list-style-type: none"><li>• Minuter le temps prescrit</li></ul>
8.7 Retirer la matière	
8.8 Nettoyer les surfaces	
8.9 Décontaminer les surfaces	<ul style="list-style-type: none"><li>• Neutraliser l'effet du décapant sur la pièce</li></ul>
8.10 Inspecter la pièce	<ul style="list-style-type: none"><li>• Vérifier l'absence d'égratignure et de résidus de produit</li></ul>

## TÂCHE 9 : ENTREtenir DES ÉQUIPEMENTS

Opérations	Sous-opérations
9.1 Démontez les pièces amovibles	<ul style="list-style-type: none"><li>• Enlever les pièces dans l'ordre recommandé</li><li>• Vérifier la présence de l'ensemble des pièces</li><li>• Déposer les pièces dans un endroit approprié</li></ul>
9.2 Vérifier l'état des composants	
9.3 Nettoyer les pièces	<ul style="list-style-type: none"><li>• Utiliser des produits et du matériel appropriés</li></ul>
9.4 Remplacer les pièces usées ou défectueuses	<ul style="list-style-type: none"><li>• Déceler les problèmes</li><li>• Vérifier le numéro des pièces</li></ul>
9.5 Remonter les pièces amovibles	
9.6 Vérifier le fonctionnement de l'équipement	

## 2.3 Description des conditions et des exigences de réalisation

Les conditions de réalisation sont les modalités et les circonstances qui ont un impact déterminant sur la réalisation d'une tâche. Elles font état, notamment, de l'environnement de travail, des risques pour la santé et la sécurité au travail, de l'équipement, du matériel et des ouvrages de référence utilisés dans l'accomplissement de la tâche.

Les exigences de réalisation sont les critères de qualité ou les aptitudes requises pour qu'une tâche soit réalisée de façon satisfaisante. Souvent, ces exigences portent sur l'autonomie, sur la durée, la somme et la qualité du travail effectué, sur les attitudes et les comportements appropriés ainsi que sur la santé et la sécurité au travail.

### TÂCHE 1 : ÉLABORER DES SYSTÈMES DE FINITION

Conditions de réalisation	Exigences de réalisation
<p>La tâche est exécutée dans un laboratoire.</p> <p>La finisseuse ou le finisseur travaille seul.</p> <p>Elle ou il est supervisé par la ou le chef d'équipe ou encore la gérante ou le gérant du projet qui approuve le système de finition.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>La tâche est effectuée à partir :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– de la demande d'une cliente ou d'un client</li> <li>– de documents fournis par la cliente ou le client</li> <li>– de chartes de couleurs</li> </ul> </li> <li>• <b>La tâche est réalisée à l'aide :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– d'équipement (pistolet de pulvérisation, pompe, etc.)</li> <li>– de chiffons</li> <li>– de contenants</li> <li>– d'un pinceau</li> <li>– d'un rouleau</li> <li>– de papiers abrasifs</li> <li>– de ruban à masquer</li> <li>– d'une balance</li> <li>– d'une barre d'étalement</li> <li>– d'une jauge et d'accessoires, etc.</li> </ul> </li> <li>• <b>Le matériel requis se compose :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– de colorants</li> <li>– d'apprêts</li> <li>– de produits de revêtement</li> </ul> </li> <li>• <b>L'exécution de cette tâche comporte des facteurs de stress qui sont liés :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– à l'inquiétude de produire un échantillon non conforme à la demande</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>La tâche exige le respect :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– des règles de santé et de sécurité au travail</li> <li>– des consignes de sa supérieure ou de son supérieur</li> </ul> </li> <li>• <b>Les qualités attendues sont :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– la conformité de l'échantillon avec la demande de la cliente ou du client</li> <li>– l'absence d'anomalie sur la surface de l'échantillon</li> <li>– l'utilisation appropriée des outils et de l'équipement</li> <li>– la manipulation délicate de l'échantillon</li> <li>– la protection adéquate de l'échantillon</li> <li>– la propreté du poste de travail</li> </ul> </li> <li>• <b>La tâche demande :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– de l'autonomie</li> </ul> </li> </ul>

## TÂCHE 2 : PRÉPARER DES SURFACES

Conditions de réalisation	Exigences de réalisation
<p>La tâche est exécutée au poste de ponçage.</p> <p>Celui-ci est équipé d'un système d'épuration d'air et d'un système d'éclairage adapté.</p> <p>La finisseuse ou le finisseur travaille seul.</p> <p>Elle ou il est supervisé par la ou le chef d'équipe.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>La tâche est effectuée à partir :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– de l'échantillon approuvé par la cliente ou le client</li><li>– du bon de commande</li><li>– de plans ou de dessins techniques</li><li>– de cahiers de montage ou de cahiers de procédures</li></ul></li><li>• <b>La tâche est réalisée à l'aide :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– de chiffons</li><li>– de ruban à masquer et de papier à masquer</li><li>– de papiers abrasifs</li><li>– de l'équipement de ponçage</li><li>– de blocs de ponçage</li><li>– de divers types de couteaux (à lame, d'ébénisterie, etc.)</li><li>– de l'équipement de protection individuelle : combinaison, bottes, masque, lunettes, etc.</li></ul></li><li>• <b>Les surfaces peuvent être :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– en essences de bois variées</li><li>– en matériaux dérivés du bois</li></ul></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>La tâche exige le respect :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– des règles de santé et de sécurité au travail</li><li>– des procédures de travail</li><li>– des normes de qualité de l'entreprise</li><li>– des consignes de sa supérieure ou de son supérieur</li><li>– de ses collègues</li></ul></li><li>• <b>Les qualités attendues sont :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– la conformité de la préparation avec l'échantillon</li><li>– l'absence d'anomalie ou d'impureté sur les surfaces</li><li>– l'utilisation appropriée des outils et de l'équipement</li><li>– l'application correcte des techniques de travail</li><li>– la manipulation délicate des pièces</li></ul></li><li>• <b>La tâche demande :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– de la précision</li><li>– de la minutie</li></ul></li></ul>

### TÂCHE 3 : APPLIQUER DES PRODUITS DE MISE EN TEINTE

Conditions de réalisation	Exigences de réalisation
<p>La tâche est exécutée dans la salle de finition ou la chambre de pulvérisation.</p> <p>Cette dernière est équipée d'un système d'épuration d'air et d'un système d'éclairage adapté.</p> <p>La finisseuse ou le finisseur travaille seul.</p> <p>Elle ou il est supervisé par la ou le chef d'équipe.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>La tâche est effectuée à partir :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– de l'échantillon approuvé par la cliente ou le client</li><li>– du bon de commande</li><li>– de plans ou de dessins techniques</li><li>– de cahiers de méthodes (patron d'application)</li><li>– de fiches techniques</li><li>– de fiches signalétiques</li></ul></li><li>• <b>La tâche est réalisée à l'aide :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– d'équipement (pistolet de pulvérisation, pompe, etc.)</li><li>– de pinceaux</li><li>– de chiffons</li><li>– de ruban à masquer et de papier à masquer</li><li>– de l'équipement de protection individuelle : combinaison, bottes, masque, lunettes, etc.</li></ul></li><li>• <b>Le matériel requis se compose :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– de peintures</li><li>– de teintures</li><li>– d'huiles</li><li>– de solvants</li><li>– de laques colorées, etc.</li></ul></li><li>• <b>Les surfaces peuvent être :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– en essences de bois variées</li><li>– en matériaux dérivés du bois</li></ul></li><li>• <b>L'exécution de cette tâche comporte des facteurs de stress qui sont liés à :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– l'atteinte des objectifs de production</li></ul></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>La tâche exige le respect :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– des règles de santé et de sécurité au travail</li><li>– des procédures de travail</li><li>– des normes de qualité de l'entreprise</li><li>– des consignes de sa supérieure ou de son supérieur</li><li>– de ses collègues</li></ul></li><li>• <b>Les qualités attendues sont :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– la conformité de la mise en teinte avec l'échantillon</li><li>– l'uniformité de la couleur</li><li>– l'absence d'anomalie ou d'impureté sur les surfaces</li><li>– l'utilisation appropriée des outils et de l'équipement</li><li>– l'application correcte des techniques de travail</li><li>– la manipulation délicate des pièces</li></ul></li><li>• <b>La tâche demande :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– de la précision</li><li>– de la minutie</li><li>– de la rigueur</li><li>– de la méthode</li></ul></li></ul>

Conditions de réalisation	Exigences de réalisation
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>L'exécution de cette tâche comporte des risques pour la santé et la sécurité qui sont causés par :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– les mouvements répétitifs</li><li>– les vapeurs des produits</li><li>– le bruit</li><li>– le travail debout pendant plusieurs heures</li><li>– les charges lourdes</li></ul></li></ul>	

## TÂCHE 4 : APPLIQUER DES APPRÊTS

Conditions de réalisation	Exigences de réalisation
<p>La tâche est exécutée dans la salle de finition ou la chambre de pulvérisation.</p> <p>Ces lieux sont équipés d'un système d'épuration d'air et d'un système d'éclairage adapté.</p> <p>La finisseuse ou le finisseur travaille seul.</p> <p>Elle ou il est supervisé par la ou le chef d'équipe.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>La tâche est effectuée à partir :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– de l'échantillon approuvé par la cliente ou le client</li><li>– du bon de commande</li><li>– de plans ou de dessins techniques</li><li>– de cahiers de méthodes (patron d'application)</li><li>– de fiches techniques</li><li>– de fiches signalétiques</li></ul></li><li>• <b>La tâche est réalisée à l'aide :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– d'équipement (pistolet de pulvérisation, pompe, etc.)</li><li>– de pinceaux</li><li>– de brosses</li><li>– de chiffons</li><li>– de ruban à masquer et de papier à masquer</li><li>– de l'équipement de protection individuelle : combinaison, bottes, masque, lunettes, etc.</li><li>– de l'équipement de récupération : contenants et évaporateur de solvants</li></ul></li><li>• <b>Le matériel requis se compose :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– d'apprêts</li><li>– de solvants, etc.</li></ul></li><li>• <b>L'exécution de cette tâche comporte des risques pour la santé et la sécurité qui sont causés par :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– les mouvements répétitifs</li><li>– les vapeurs des produits</li><li>– le bruit</li><li>– le travail debout pendant plusieurs heures</li><li>– les charges lourdes</li></ul></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>La tâche exige le respect :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– des règles de santé et de sécurité au travail</li><li>– des normes environnementales</li><li>– des consignes de sa supérieure ou de son supérieur</li></ul></li><li>• <b>Les qualités attendues sont :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– la conformité avec l'échantillon</li><li>– l'utilisation appropriée des outils et de l'équipement</li><li>– l'application correcte des techniques de travail</li><li>– la manipulation délicate des pièces</li><li>– la propreté des lieux</li></ul></li><li>• <b>La tâche demande :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– de la précision</li><li>– de la minutie</li><li>– du jugement</li><li>– de la rigueur</li><li>– de la coordination main-œil</li></ul></li></ul>

## TÂCHE 5 : APPLIQUER DES PRODUITS DE REVÊTEMENT

Conditions de réalisation	Exigences de réalisation
<p>La tâche est exécutée dans la salle de finition ou la chambre de vaporisation.</p> <p>Ces lieux sont équipés d'un système d'épuration d'air et d'un système d'éclairage adapté.</p> <p>La finisseuse ou le finisseur travaille seul.</p> <p>Elle ou il est supervisé par la ou le chef d'équipe.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>La tâche est effectuée à partir :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– de l'échantillon approuvé par la cliente ou le client</li> <li>– du bon de commande</li> <li>– de plans ou de dessins techniques</li> <li>– de cahiers de méthodes (patron d'application)</li> <li>– de fiches techniques</li> <li>– de fiches signalétiques</li> </ul> </li> <li>• <b>La tâche est réalisée à l'aide :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– d'équipement (pistolet de vaporisation, pompe, etc.)</li> <li>– de pinceaux</li> <li>– de brosses</li> <li>– de chiffons</li> <li>– de ruban à masquer et de papier à masquer</li> <li>– de l'équipement de protection individuelle : combinaison, bottes, masque, lunettes, etc.</li> <li>– de l'équipement de récupération : contenants et évaporateur de solvants</li> </ul> </li> <li>• <b>Le matériel requis se compose :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– de produits de revêtement</li> <li>– de solvants, etc.</li> </ul> </li> <li>• <b>L'exécution de cette tâche comporte des risques pour la santé et la sécurité qui sont causés par :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– les mouvements répétitifs</li> <li>– les vapeurs des produits</li> <li>– le bruit</li> <li>– le travail debout pendant plusieurs heures</li> <li>– les charges lourdes</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>La tâche exige le respect :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– des règles de santé et de sécurité au travail</li> <li>– des normes environnementales</li> <li>– des consignes de sa supérieure ou de son supérieur</li> </ul> </li> <li>• <b>Les qualités attendues sont :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– la conformité avec l'échantillon</li> <li>– l'utilisation appropriée des outils et de l'équipement</li> <li>– l'application correcte des techniques de travail</li> <li>– la manipulation délicate des pièces</li> <li>– la propreté des lieux</li> </ul> </li> <li>• <b>La tâche demande :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– de la précision</li> <li>– de la minutie</li> <li>– du jugement</li> <li>– de la rigueur</li> <li>– de la coordination main-œil</li> </ul> </li> </ul>

## TÂCHE 6 : FAIRE DES RETOUCHES

Conditions de réalisation	Exigences de réalisation
<p>La tâche est exécutée dans la salle de finition ou la chambre de vaporisation.</p> <p>Ces lieux sont équipés d'un système d'épuration d'air et d'un système d'éclairage adapté.</p> <p>La finisseuse ou le finisseur travaille seul.</p> <p>Elle ou il est supervisé par la ou le chef d'équipe.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>La tâche est effectuée à partir :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– de l'échantillon approuvé par la cliente ou le client</li><li>– du bon de commande</li><li>– de plans ou de dessins techniques</li><li>– de cahiers de méthodes (patron d'application)</li><li>– de fiches techniques</li><li>– de fiches signalétiques</li></ul></li><li>• <b>La tâche est réalisée à l'aide :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– d'équipement (pistolet de vaporisation, pompe, etc.)</li><li>– d'une ponceuse, d'un bloc à poncer, etc.</li><li>– de pinceaux</li><li>– de brosses</li><li>– de chiffons</li><li>– de papiers abrasifs</li><li>– de ruban à masquer et de papier à masquer</li><li>– de l'équipement de protection individuelle : combinaison, bottes, masque, lunettes, etc.</li><li>– de l'équipement de récupération : contenants et évaporateur de solvants</li></ul></li><li>• <b>Le matériel requis se compose :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– de produits de finition</li><li>– de solvants, etc.</li></ul></li><li>• <b>Les surfaces peuvent être :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– en essences de bois variées</li><li>– en matériaux dérivés du bois</li></ul></li><li>• <b>L'exécution de cette tâche comporte des facteurs de stress qui sont liés à :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– l'atteinte des objectifs de production</li></ul></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>La tâche exige le respect :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– des règles de santé et de sécurité au travail</li><li>– des normes environnementales</li><li>– des procédures de travail</li><li>– des normes de qualité de l'entreprise</li><li>– des consignes de sa supérieure ou de son supérieur</li><li>– de ses collègues</li></ul></li><li>• <b>Les qualités attendues sont :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– la conformité avec l'échantillon</li><li>– l'absence d'anomalie et d'impureté sur les surfaces</li><li>– l'utilisation appropriée des outils et de l'équipement</li><li>– l'application correcte des techniques de travail</li><li>– la manipulation délicate des pièces</li><li>– la propreté des lieux</li></ul></li><li>• <b>La tâche demande :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– de la précision</li><li>– de la minutie</li><li>– du jugement</li><li>– de la rigueur</li></ul></li></ul>

## TÂCHE 7 : POLIR DES SURFACES

Conditions de réalisation	Exigences de réalisation
<p>La finisseuse ou le finisseur travaille au poste de ponçage.</p> <p>Ces lieux sont équipés d'un système d'épuration d'air et d'un système d'éclairage adapté.</p> <p>La finisseuse ou le finisseur travaille seul.</p> <p>Elle ou il est supervisé par la ou le chef d'équipe.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>La tâche est effectuée à partir :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– de l'échantillon approuvé par la cliente ou le client</li><li>– du bon de commande</li><li>– de plans ou de dessins techniques</li><li>– de cahiers de méthodes (patron d'application)</li></ul></li><li>• <b>La tâche est réalisée à l'aide :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– de l'équipement de ponçage et de polissage</li><li>– d'une ponceuse, d'un bloc à poncer, etc.</li><li>– de pinceaux</li><li>– de brosses</li><li>– de chiffons</li><li>– de papiers abrasifs</li><li>– de ruban à masquer et de papier à masquer</li><li>– de l'équipement de protection individuelle : combinaison, bottes, masque, lunettes, etc.</li></ul></li><li>• <b>Le matériel requis se compose :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– de pâte à polir</li></ul></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>La tâche exige le respect :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– des règles de santé et de sécurité au travail</li><li>– des normes environnementales</li><li>– des procédures de travail</li><li>– des normes de qualité de l'entreprise</li><li>– des consignes de sa supérieure ou de son supérieur</li><li>– de ses collègues</li></ul></li><li>• <b>Les qualités attendues sont :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– la conformité avec l'échantillon</li><li>– l'utilisation appropriée des outils et de l'équipement</li><li>– l'application correcte des techniques de travail</li><li>– la manipulation délicate des pièces</li><li>– la propreté des lieux</li></ul></li><li>• <b>La tâche demande :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– de la précision</li><li>– de la minutie</li><li>– du jugement</li><li>– de la rigueur</li></ul></li></ul>

## TÂCHE 8 : DÉCAPER DES SURFACES

Conditions de réalisation	Exigences de réalisation
<p>La finisseuse ou le finisseur travaille à un établi, dans un environnement ventilé et éclairé.</p> <p>Elle ou il travaille seul.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>La tâche est effectuée à partir :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– du bon de commande</li></ul></li><li>• <b>La tâche est réalisée à l'aide :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– de l'équipement de ponçage</li><li>– d'un bloc à poncer</li><li>– de pinceaux</li><li>– de brosses</li><li>– de chiffons et de tampons</li><li>– de papiers abrasifs</li><li>– de ruban à masquer et de papier à masquer</li><li>– d'un couteau de précision (exacto)</li><li>– d'une spatule</li><li>– d'un récipient pour le solvant</li><li>– de l'équipement de protection individuelle : combinaison, bottes, masque, lunettes, etc.</li></ul></li><li>• <b>Le matériel requis se compose :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– de produits décapants</li><li>– de solvants</li><li>– de nettoyeurs</li><li>– de décontaminants</li></ul></li><li>• <b>L'exécution de cette tâche comporte des risques pour la santé et la sécurité qui sont causés par :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– les émanations de produits de finition</li><li>– la poussière</li><li>– les mouvements répétitifs</li><li>– le travail debout pendant plusieurs heures</li></ul></li><li>• <b>L'exécution de cette tâche comporte des facteurs de stress qui sont liés à :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– l'inquiétude d'endommager le substrat</li></ul></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>La tâche exige le respect :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– des règles de santé et de sécurité au travail</li><li>– des normes environnementales</li><li>– des procédures de travail</li><li>– des normes de qualité de l'entreprise</li><li>– des consignes de sa supérieure ou de son supérieur</li><li>– de ses collègues</li></ul></li><li>• <b>Les qualités attendues sont :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– le retrait complet de la couche de produits de finition sur les surfaces</li><li>– l'absence de résidu de décapant</li><li>– l'utilisation appropriée des outils et de l'équipement</li><li>– l'application correcte des techniques de travail</li><li>– la manipulation délicate des pièces</li><li>– la vérification régulière des surfaces</li><li>– l'absence d'anomalie et d'impureté sur les surfaces</li><li>– la propreté des lieux</li></ul></li><li>• <b>La tâche demande :</b><ul style="list-style-type: none"><li>– de la précision</li><li>– de la minutie</li><li>– du jugement</li></ul></li></ul>

## TÂCHE 9 : ENTREtenir DES ÉQUIPEMENTS

Conditions de réalisation	Exigences de réalisation
Aucune information	Aucune information

L'information relative aux conditions et aux exigences de réalisation de la tâche 9, Entretien des équipements, n'est pas disponible.

### 2.4 Définition des fonctions

Pour la profession de finisseuse et finisseur de meubles, les spécialistes de la profession considèrent que toutes les tâches sont différentes et ne peuvent être groupées par affinités sous des fonctions.

## 3 Données quantitatives sur les tâches

Les spécialistes de la profession ont évalué, de façon individuelle et à la lumière de leur expérience, l'occurrence de chacune des tâches, le temps de travail qui y est accordé, leur degré de difficulté et leur importance. Il importe de souligner que les données sont présentées à titre indicatif.

### 3.1 Occurrence des tâches

L'occurrence d'une tâche correspond au pourcentage de finisseuses et finisseurs qui effectuent cette tâche dans leur entreprise ou leur établissement.

Les spécialistes de la profession ont répondu à la question suivante : « Dans votre entreprise ou établissement, quel est le pourcentage de travailleuses et de travailleurs en plein exercice qui effectuent cette tâche? » Les réponses ont été difficiles à comptabiliser et à établir compte tenu de la variabilité du nombre de finisseuses et finisseurs dans les entreprises : sept entreprises comptent cinq finisseuses et finisseurs ou moins, quatre entreprises en comptent entre 25 et 35 et une entreprise en compte 250. La difficulté a également tenu au fait que le travail est très segmenté dans les entreprises de grande taille.

### 3.2 Temps de travail

Le temps de travail consacré à chaque tâche est estimé selon une période significative.

Les spécialistes de la profession ont répondu à la question suivante : « Dans votre entreprise ou établissement, quel est le pourcentage de temps de travail qui est consacré à l'exécution de cette tâche par une travailleuse ou un travailleur en plein exercice? »

1	Élaborer des systèmes de finition	11 %
2	Préparer des surfaces	17 %
3	Appliquer des produits de mise en teinte	13,3 %
4	Appliquer des apprêts	14,5 %
5	Appliquer des produits de revêtement	17 %
6	Faire des retouches	6,5 %
7	Polir des surfaces	8,3 %
8	Décaper des surfaces	7,3 %
9	Entretien des équipements	5 %

### 3.3 Difficulté des tâches

La difficulté d'une tâche est établie par une évaluation du degré d'aisance ou d'effort associé à sa réalisation, du point de vue tant physique qu'intellectuel.

Les spécialistes de la profession ont répondu à la question suivante : « Pour une travailleuse ou un travailleur en plein exercice, quel est le degré de difficulté lié à l'exécution de cette tâche (sur une échelle de 1 à 4)? »

1	Élaborer des systèmes de finition	3,2
2	Préparer des surfaces	2
3	Appliquer des produits de mise en teinte	2,2
4	Appliquer des apprêts	2,1
5	Appliquer des produits de revêtement	2,4
6	Faire des retouches	3,2
7	Polir des surfaces	3,5
8	Décaper des surfaces	2
9	Entretien des équipements	2

#### Légende

1	Tâche très facile
2	Tâche facile
3	Tâche difficile
4	Tâche très difficile

### 3.4 Importance des tâches

L'importance d'une tâche est établie par une évaluation de son caractère prioritaire ou urgent, ou encore de son caractère essentiel ou obligatoire.

Les spécialistes de la profession ont répondu à la question suivante : « Dans votre entreprise ou établissement, quel est le degré d'importance lié à l'exécution de cette tâche (sur une échelle de 1 à 4)? »

1	Élaborer des systèmes de finition	3,8
2	Préparer des surfaces	3,8
3	Appliquer des produits de mise en teinte	3,8
4	Appliquer des apprêts	3,6
5	Appliquer des produits de revêtement	4
6	Faire des retouches	3,5
7	Polir des surfaces	3,4
8	Décaper des surfaces	3,5
9	Entretien des équipements	3,5

#### Légende

1	Tâche très peu importante
2	Tâche peu importante
3	Tâche importante
4	Tâche très importante

## **4** Connaissances, habiletés et comportements socioaffectifs

---

L'accomplissement des tâches de la profession de finisseuse et finisseur de meubles exige des connaissances, des habiletés et des comportements socioaffectifs que les spécialistes de la profession présents à l'atelier ont décrits. Dans la plupart des cas, ces connaissances ont ensuite été mises en relation avec les tâches et les opérations.

### **4.1 Connaissances**

Les connaissances présentées ici touchent aux principales notions et aux principaux concepts relatifs aux sciences, aux arts ainsi qu'aux législations, aux technologies et aux techniques nécessaires dans l'exercice de la profession :

#### **Procédés de finition**

Les finisseuses et finisseurs de meubles doivent saisir l'importance des étapes de la chaîne de finition et percevoir l'interdépendance des actions posées au regard de la qualité du produit fini.

#### **Bois et matériaux dérivés du bois**

Il est essentiel que les finisseuses et finisseurs de meubles et de produits en bois connaissent les propriétés des différentes essences de bois et de matériaux dérivés du bois afin, entre autres, de choisir des papiers abrasifs et de déterminer le processus de préparation. Les connaissances portent notamment sur la variation dimensionnelle, la porosité et l'absorption.

#### **Mathématique**

La préparation des produits de finition, soit les produits de mise en teinte, les apprêts et les produits de revêtement, implique des calculs. Les finisseuses et finisseurs utilisent la règle de proportionnalité (règle de 3) et font des conversions de mesures.

#### **Physique**

Des connaissances en physique permettent aux finisseuses et finisseurs de comprendre la transformation d'un liquide en solide (ex. : changement d'état de la peinture lorsqu'elle sèche), les effets de l'humidité ou de la chaleur sur les produits, etc.

#### **Produits de finition et chimie**

Pour effectuer la majorité de leurs tâches, les finisseuses et finisseurs doivent connaître les différents produits de mise en teinte, les solvants, les apprêts, les huiles, les laques, etc., et, plus précisément, les propriétés des produits, leur composition, leur compatibilité (par exemple, l'acétone a des effets sur les colles), les effets de mélanges, etc. Ces connaissances leur permettent également de comprendre l'effet de certains produits au regard de la santé des travailleuses et des travailleurs : effets toxiques, produits cancérigènes, etc.

En outre, il est important d'interpréter la terminologie associée aux produits ainsi que les procédés de fabrication.

## **Mécanique**

Les finisseuses et finisseurs doivent bien comprendre le fonctionnement mécanique des équipements : leurs composants, les principes de fonctionnement, le sens des schémas, etc.

## **Couleurs**

Pour élaborer des systèmes de finition, et ainsi produire des échantillons de couleur, les finisseuses et finisseurs doivent connaître la théorie des couleurs et comprendre le cercle chromatique. Ils ont également besoin de ces connaissances pour vérifier la qualité du travail et effectuer des retouches si nécessaire.

## **Cadre légal d'exercice de la profession**

Les finisseuses et finisseurs doivent connaître les règles de santé et de sécurité au travail, les lois et règlements relatifs à l'environnement ainsi que d'autres lois et règlements.

## **4.2 Habiletés cognitives**

Les habiletés cognitives présentées ci-dessous ont trait aux principales stratégies intellectuelles utilisées dans l'exercice de la profession.

### **La planification**

- Les finisseuses et finisseurs doivent planifier leur temps et l'optimiser, surtout lorsqu'ils travaillent sur plus d'un projet à la fois.
- Il leur faut aussi prévoir la technique de manipulation adéquate pour être en mesure de déplacer les pièces lorsque le produit de finition vient d'être appliqué.

### **L'interprétation de la documentation technique**

- L'interprétation de schémas, de fiches techniques et de fiches signalétiques est nécessaire.

### **La prise de décision**

- Les finisseuses et finisseurs déterminent les étapes du processus de finition : nombre d'opérations, types de revêtements, techniques manuelles, équipement de pulvérisation, etc.
- Ils prennent également des décisions au regard de l'agencement des couleurs.

### **Les premiers secours**

- Il est important que les finisseuses et finisseurs soient capables de donner les premiers secours en attendant l'arrivée des secouristes.

### **4.3 Habiletés motrices et kinesthésiques**

Les principales habiletés motrices et kinesthésiques qui ont trait à l'exécution et au contrôle des gestes et mouvements de la profession sont les suivantes :

- motricité (utilisation des pinceaux, de l'équipement, etc.);
- coordination de la main et des yeux;
- capacité à rester debout.

### **4.4 Habiletés perceptives**

Les habiletés perceptives sont des capacités sensorielles grâce auxquelles une personne saisit consciemment par les sens ce qui se passe dans son environnement.

- L'usage des sens est indispensable : les finisseuses et finisseurs doivent avoir une bonne vue pour distinguer et décoder les couleurs ainsi que pour déceler des anomalies, des impuretés et des défauts tels que des yeux de poisson et de la peau d'orange. De plus, une bonne vue est nécessaire pour « lire » les nuages de poussière. Ils doivent aussi avoir un bon sens du toucher pour détecter des imperfections et « sentir » l'état des surfaces.

### **4.5 Comportements socioaffectifs**

Les comportements socioaffectifs sont une manière d'agir, de réagir et d'entrer en relation avec les autres. Ils traduisent des attitudes et sont liés à des valeurs personnelles ou professionnelles.

Pour la profession de finisseuse et finisseur de meubles, les comportements socioaffectifs portent sur le plan personnel, le plan interpersonnel, l'éthique, le développement durable et la santé et la sécurité au travail.

#### **Plan personnel**

- Attention;
- Capacité à s'adapter aux changements : nouveaux produits, nouvelles couleurs, équipement automatisé, etc.;
- Créativité;
- Gestion du stress;
- Jugement;
- Méthode;
- Minutie;
- Patience;
- Persévérance;
- Ponctualité;
- Capacité de réfléchir avant d'agir;
- Souci de l'ordre et de la propreté;
- Souci du travail bien fait.

**Plan interpersonnel**

- Capacité à travailler en équipe.

**Éthique**

- Conscience professionnelle.

**Développement durable**

- Respect des lois et règlements relatifs à l'environnement.

**Santé et sécurité au travail**

- Respect des règles de santé et de sécurité.

## **5 Niveaux d'exercice**

---

Les personnes participantes n'ont pas mentionné de niveau d'exercice pour cette profession.

## **6 Suggestions pédagogiques**

---

Les spécialistes de la profession mentionnent que certains aspects du programme d'études actuel sont moins appropriés à un contexte de production industrielle : il s'agit de la réalisation des finis particuliers, tels que l'imitation du marbre, le cérusage, l'application à l'éponge, la reproduction de vieux bois, etc.

Elles et ils précisent que les changements de tendances peuvent mener à la réalisation de ces types de finis; cependant, ce sont en général les fabricants de produits qui assurent la formation sur ces nouveaux produits.

Les spécialistes de la profession privilégient des visites d'entreprises variées, et ce, surtout au début de la formation, afin que le milieu soit connu par les élèves.

Le milieu scolaire devrait aussi utiliser les nouvelles technologies; par exemple, la ou le coloriste se sert d'applications informatiques pour composer les couleurs. La formation devrait également inclure des apprentissages sur les équipements automatisés et la robotisation.

Les stages en milieu de travail demeurent essentiels, et il serait intéressant de proposer plus de formations de type alternance travail-études.

## Annexe – Risques pour la santé et la sécurité au travail

Élaboré par Audrey Lacasse, conseillère-experte en prévention-inspection  
 Direction générale de la prévention-inspection et du partenariat  
 Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)

Limite de l'analyse de profession :

La présente analyse vise la fonction de finisseuse et finisseur de meubles pour tous les secteurs d'activité économique, à l'exception du secteur de la construction. Elle ne vise pas à faire la description d'une profession en particulier ou des tâches propres à une profession dans un cadre standard.

Le tableau 1 propose des moyens de prévention pour chacun des risques connus de la profession finisseuse et finisseur de meubles. Son contenu n'est pas exhaustif. Selon la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* (RLRQ, chap. S-2.1), l'employeur a la responsabilité de prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé de la travailleuse ou du travailleur et assurer sa sécurité ainsi que son intégrité physique. Plus précisément, il doit utiliser des méthodes et des techniques visant à reconnaître, à contrôler et à éliminer les risques pouvant nuire à la santé et à la sécurité de son personnel.

**Tableau 1 Risques reliés à la santé et la sécurité du travail de la profession Finisseuse et finisseur de meubles**

### Catégories de risques

- 1 Risques chimiques ou dangers d'ordre chimique
- 2 Risques biologiques ou dangers d'ordre biologique
- 3 Risques physiques ou dangers d'ordre physique
- 4 Risques ergonomiques ou dangers d'ordre ergonomique
- 5 Risques psychosociaux ou dangers d'ordre psychosocial
- 6 Risques liés à la sécurité ou danger pour la sécurité

N°	Sources de risques	Effets sur la santé et sécurité	Moyens de prévention
1	<b>Risques chimiques ou dangers d'ordre chimique</b>		
	<b><i>Présence de produits dangereux sous forme de solides, liquides, aérosols, gaz, vapeurs, poussières, fumées, brouillards</i></b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produit de revêtement</li> <li>• Solvant</li> <li>• Nettoyant</li> <li>• Apprêt</li> <li>• Catalyseur</li> <li>• Colorant</li> <li>• Décapant</li> <li>• Décontaminant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effets aigus :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- brûlures chimiques</li> <li>- irritation des voies respiratoires, de la peau ou des yeux</li> <li>- intoxications aiguës</li> <li>- asphyxie</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplacement des produits dangereux par des produits moins dangereux (ex. : produits à base d'eau)</li> <li>• Confinement des procédés (ex. : chambre de pulvérisation)</li> </ul>

N°	Sources de risques	Effets sur la santé et sécurité	Moyens de prévention
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pâte à polir</li> <li>• Poussière de bois</li> <li>• Poussière contenant des résidus de produits de finition</li> </ul> Exposition par : <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Inhalation</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Absorption cutanée</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Ingestion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- effets sur le système nerveux central</li> <li>- irritations des voies respiratoires, de la peau ou des yeux</li> <li>• Effets chroniques :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- effet cancérigène, mutagène ou immunologique</li> <li>- sensibilisation respiratoire (asthme professionnel) et cutanée (dermatite)</li> </ul> </li> <li>• Blessure ou décès à la suite d'un incendie ou d'une explosion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation de moyens automatisés pour l'application des produits dangereux</li> <li>• Ventilation locale par aspiration des contaminants</li> <li>• Ventilation adéquate des locaux pour respecter les limites réglementaires d'exposition aux contaminants</li> <li>• Méthodes de travail qui limitent l'exposition aux produits dangereux (ex. : générant moins d'aérosols, de vapeurs ou de poussières)</li> <li>• Formation sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et accessibilité des fiches de données de sécurité</li> <li>• Utilisation d'un équipement et de contenants en bon état pour éviter des déversements, des fuites ou des émissions de vapeurs</li> <li>• Utilisation de l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié et élaboration d'un programme de protection respiratoire si des masques sont à utiliser</li> <li>• Planification des mesures d'urgence, dont la mise en place de l'équipement d'urgence selon les produits utilisés (douche d'urgence, douche oculaire, extincteur selon la classe recommandée)</li> </ul>
<b>2</b>	<b>Risques biologiques ou dangers d'ordre biologique</b>		
	<b><i>Présence de micro-organismes sous forme de poussières, brume, décomposition, croissance dans un milieu humide, dépôts sur des surfaces, dégradation biologique</i></b>		
	Sans objet		

N°	Sources de risques	Effets sur la santé et sécurité	Moyens de prévention
3	<b>Risques physiques ou dangers d'ordre physique</b>		
<b>3.1 Électriques</b>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipement pour l'application des produits de revêtement</li> <li>• Outillage</li> </ul> Exposition à l'électricité : <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Par contact avec des pièces sous tension</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Par un courant de fuite</li> </ul>	Électrisation pouvant entraîner : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Brûlures internes ou externes</li> <li>• Arrêt cardiorespiratoire</li> <li>• Tétanie provoquant une asphyxie</li> <li>• Traumatismes dus à une chute ou à des mouvements involontaires</li> <li>• Décès</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Montage des installations électriques par du personnel qualifié (aucune intervention tolérée au-delà des prises électriques)</li> <li>• Utilisation d'un équipement en bon état de fonctionnement</li> <li>• Utilisation d'un équipement homologué selon les normes en vigueur</li> <li>• Respect des capacités de charge dans les branchements</li> <li>• Utilisation de cordons d'alimentation en bon état et de fiches pourvues de mises à la terre</li> <li>• Cadenassage des sources d'énergie avant l'entretien de l'équipement</li> <li>• Formation des travailleuses et travailleurs et communication sur les pratiques de travail sécuritaires</li> <li>• Utilisation de l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié (gants, écran facial, chaussures isolantes, vêtements de travail adaptés)</li> </ul>
<b>3.2 Bruit</b>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipement pour le décapage, le mélange de produits, l'application des apprêts et revêtements</li> <li>• Compresseur à air pour l'équipement pneumatique</li> <li>• Systèmes de ventilation dans les salles de vaporisation et de finition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fatigue auditive, acouphène</li> <li>• Perte d'audition temporaire</li> <li>• Diminution de l'acuité auditive</li> <li>• Perte d'audition permanente</li> </ul> Autres effets : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fatigue</li> <li>• Stress</li> <li>• Anxiété</li> <li>• Baisse de vigilance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction du bruit à la source :               <ul style="list-style-type: none"> <li>– choix d'outils, d'équipement et de machines moins bruyants</li> <li>– entretien préventif</li> <li>– politique d'achat d'équipement moins bruyant</li> </ul> </li> </ul>

N°	Sources de risques	Effets sur la santé et sécurité	Moyens de prévention
	<p>Exposition au bruit continu, intermittent, impulsif ou de choc par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Des outils manuels, pneumatiques, hydrauliques ou électriques</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> De l'équipement pneumatique, hydraulique ou électrique</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Des machines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perturbation de la communication orale</li> <li>• Isolement</li> <li>• Accroissement possible du risque d'accidents du travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle technique : <ul style="list-style-type: none"> <li>- cloisonnement et coffrage de la source de bruit</li> <li>- insonorisation et écrans</li> <li>- utilisation de silencieux</li> <li>- isolation antivibratile</li> <li>- dimensionnement des conduites d'air comprimé</li> </ul> </li> <li>• Affichage indiquant le port obligatoire des protecteurs dans les zones où le bruit excède les normes</li> <li>• Réduction du temps d'exposition au bruit</li> <li>• Information et formation sur le bruit, ses effets et les méthodes de travail appropriées</li> <li>• Réduction et limitation du temps d'exposition au bruit</li> <li>• Port des protecteurs auditifs individuels fournis par l'employeur lorsque le bruit excède les normes</li> </ul>
<b>3.3 Vibrations</b>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipement et outils de travail en général, équipement de sablage en particulier</li> </ul> <p>Exposition à des vibrations transmises par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Des outils pneumatiques, hydrauliques ou électriques</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Des machines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lombalgies, traumatismes vertébraux</li> <li>• Troubles neurologiques et ostéo-articulaires</li> <li>• Troubles vasculaires, inconfort, engourdissement</li> <li>• Syndrome des vibrations du système main-bras : <ul style="list-style-type: none"> <li>- picotement</li> <li>- perte de sensibilité aux doigts</li> <li>- douleur</li> <li>- perte de sensibilité tactile</li> <li>- perte de force de préhension</li> <li>- kystes aux os des doigts et des poignets</li> </ul> </li> <li>• Maladie de Raynaud</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction des vibrations à la source : <ul style="list-style-type: none"> <li>- choix d'outils, d'équipement et de machines produisant moins de vibrations</li> <li>- entretien préventif</li> <li>- politique d'achat d'équipement produisant moins de vibrations</li> <li>- formation sur les vibrations et leurs effets</li> </ul> </li> <li>• Réduction du temps d'exposition aux vibrations</li> <li>• Port de gants antivibratiles au besoin : efficacité limitée pour l'absorption des vibrations à basse fréquence</li> </ul>

N°	Sources de risques	Effets sur la santé et sécurité	Moyens de prévention
4	<b>Risques ergonomiques ou dangers d'ordre ergonomique</b>		
	<p>Présence :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> De postures contraignantes ou statiques</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> De travail debout</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> De manutention fréquente</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> D'efforts excessifs</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> De mouvements répétitifs</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> De tâches non variées</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> De cycles de récupération inadéquats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Troubles musculo-squelettiques (TMS)</li> <li>• Atteinte : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des muscles</li> <li>- des os</li> <li>- des tendons</li> <li>- des ligaments</li> <li>- des articulations</li> <li>- des nerfs</li> <li>- des vaisseaux sanguins</li> <li>- des autres tissus mous</li> </ul> </li> <li>• Exemples : <ul style="list-style-type: none"> <li>- syndrome du canal carpien</li> <li>- tendinite, ténosynovite</li> <li>- syndrome de la tension cervicale</li> <li>- entorses lombaires, hernies discales</li> <li>- maladie de Raynaud</li> <li>- douleurs chroniques</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conception de postes de travail et d'outils ergonomiques</li> <li>• Analyse ergonomique des postes de travail et application des recommandations</li> <li>• Remplacement de l'équipement non ergonomique</li> <li>• Utilisation d'outils ergonomiques ou utilisation des outils adaptés à la tâche et en bon état</li> <li>• Utilisation de l'équipement d'aide à la manutention (palan, pont roulant, chèvre, chariot, diable) adapté à la tâche</li> <li>• Utilisation de l'équipement de soulèvement (vérins, chandelles, tables pneumatiques)</li> <li>• Organisation du travail de manière à éliminer ou à réduire les manutentions</li> <li>• Formation des travailleuses et travailleurs et information sur les risques de troubles musculo-squelettiques</li> <li>• Formation sur les méthodes de travail, notamment sur les techniques de manutention</li> <li>• Étirements, variation de postures, micropauses</li> <li>• Travail en équipe</li> <li>• Utilisation d'un tapis antifatigue</li> <li>• Signalisation visant à accroître la vigilance des travailleurs (ex. : affiche portant sur la façon de soulever une caisse)</li> <li>• Rotation des tâches</li> <li>• Intégration de l'éclairage et éclairage des lieux de travail</li> <li>• Port de l'équipement de protection approprié (gants, bottes de sécurité, etc.)</li> </ul>

N°	Sources de risques	Effets sur la santé et sécurité	Moyens de prévention
5	<b>Risques psychosociaux ou danger d'ordre psychosocial</b>		
<b>5.1 Nature du travail</b>			
	Exposition à : <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Un environnement de travail malsain</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Une faible autonomie décisionnelle</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Une absence de soutien des collègues et de la direction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Troubles psychologiques : anxiété, stress chronique, insomnie, problème de concentration, épuisement professionnel, faible estime de soi</li> <li>• Troubles physiques divers : troubles digestifs, cutanés, articulaires, musculaires, vasculaires ou métaboliques, fatigue extrême</li> <li>• Troubles comportementaux : agressivité, abus d'alcool ou de drogue, troubles alimentaires, problèmes de relations interpersonnelles, isolement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme d'aide aux employés (PAE)</li> <li>• Rencontres individuelles et d'équipe</li> <li>• Planification de l'accueil du nouveau personnel</li> <li>• Encouragement de la communication entre les travailleuses et travailleurs et les personnes en autorité</li> </ul>
<b>5.2 Organisation du travail</b>			
	Les facteurs suivants sont présents : <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Surcharge ou sous-charge de travail</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Rythme de travail élevé</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Formation insuffisante</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Interruptions fréquentes</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Horaire de travail irrégulier</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Durée ou cadence excessive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Troubles psychologiques : anxiété, stress chronique, insomnie, problème de concentration, épuisement professionnel, faible estime de soi</li> <li>• Troubles physiques divers : troubles digestifs, cutanés, articulaires, musculaires, vasculaires ou métaboliques, fatigue extrême</li> <li>• Troubles comportementaux : agressivité, abus d'alcool ou de drogue, troubles alimentaires, problèmes de relations interpersonnelles, isolement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pratiques de gestion justes et équitables</li> <li>• Planification et organisation du travail</li> <li>• Connaissance du temps nécessaire pour accomplir chaque tâche</li> <li>• Planification de l'horaire de travail en fonction de la durée et de la complexité des tâches</li> <li>• Délégation de certaines tâches</li> <li>• Procédures de travail sécuritaires</li> <li>• Planification de l'entretien préventif des outils et de l'équipement</li> <li>• Prévion des temps de pause et prise des pauses prévues</li> <li>• Prévion et respect des arrêts pour les repas</li> </ul>

N°	Sources de risques	Effets sur la santé et sécurité	Moyens de prévention
<b>5.3 Facteurs sociaux</b>			
	<p>Les facteurs suivants sont présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Ambiguïté ou conflit dans les rôles et les responsabilités</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Relations conflictuelles (collègues, direction, clients, fournisseurs ou autres acteurs)</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Discrimination, incivilité, harcèlement psychologique, harcèlement sexuel</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Intimidation et violence</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Supervision autoritaire ou laissez-faire</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Promotion de la compétition</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Absence de communication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Troubles psychologiques : anxiété, stress chronique, insomnie, problème de concentration, épuisement professionnel, faible estime de soi</li> <li>• Troubles physiques divers : troubles digestifs, cutanés, articulaires, musculaires, vasculaires ou métaboliques, fatigue extrême</li> <li>• Troubles comportementaux : agressivité, abus d'alcool ou de drogue, troubles alimentaires, problèmes de relations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme d'aide aux employés (PAE)</li> <li>• Politique contre le harcèlement et la violence au travail</li> <li>• Sensibilisation sur l'importance de déclarer les actes de violence</li> <li>• Gestion des conflits</li> <li>• Connaissance et application des techniques de communication</li> </ul>
<b>6 Risques liés à la sécurité ou dangers pour la sécurité</b>			
<b>6.1 Mécanique générale</b>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Contact avec des sources d'énergie (énergie des éléments en mouvement contrôlé ou non contrôlé)</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Contact avec une forme dangereuse, fixe ou mobile (ex. : forme tranchante, pointue)</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Contact avec des sources d'énergie accumulée à l'intérieur d'une machine (sous forme de gaz ou de liquides sous pression (hydraulique ou pneumatique))</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fracture, entorse ou foulure</li> <li>• Coupure ou lacération</li> <li>• Amputation</li> <li>• Perforation ou piqûre</li> <li>• Égratignure, ecchymose ou plaie ouverte</li> <li>• Irritation</li> <li>• Brûlure par friction</li> <li>• Décès</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'une protection sur les outils ou l'équipement</li> <li>• Limite de pression d'air de 200 kPa ou 29 lb/po<sup>2</sup> pour le nettoyage au jet d'air des machines ou de l'équipement, par l'installation d'une soufflette conçue pour limiter la pression de sortie ou au moyen d'un limiteur de pression sur la ligne d'air alimentant les buses</li> <li>• Formation sur l'utilisation de l'air comprimé et des méthodes de travail sécuritaires qui y sont reliées (ex. : interdiction de nettoyer des personnes avec de l'air comprimé)</li> <li>• Procédure de cadenassage</li> </ul>

N°	Sources de risques	Effets sur la santé et sécurité	Moyens de prévention
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Port de l'équipement de protection individuelle</li> <li>• Information et formation sur les méthodes de travail sécuritaires</li> <li>• Délimitation des zones de travail</li> </ul>
<b>6.2 Contact avec des zones</b>			
	<p>En lien avec des outils, des machines ou de l'équipement, contact avec des zones :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> De happement ou d'enroulement</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> De coupure, de sectionnement ou de cisaillement</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> D'entraînement ou d'emprisonnement</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> D'écrasement ou de choc</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> De frottement ou d'abrasion</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> De perforation ou de piqûre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fracture, entorse ou foulure</li> <li>• Coupure ou lacération</li> <li>• Amputation</li> <li>• Perforation ou piqûre</li> <li>• Égratignure, ecchymose ou plaie ouverte</li> <li>• Irritation</li> <li>• Brûlure par friction</li> <li>• Blessures multiples</li> <li>• Écrasement</li> <li>• Amputation</li> <li>• Décès</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Achat d'outils, d'équipement et de machines sécuritaires (présence de protecteurs, dispositifs de protection, dispositifs destinés à isoler, à couper, à arrêter et à libérer les énergies dangereuses)</li> <li>• Présence des moyens de protection sur les outils, l'équipement et les machines</li> <li>• Entretien préventif selon les recommandations du fabricant et tenue d'un registre à cet effet</li> <li>• Avertissements et signalisation : voyant clignotant, alarme sonore, affiche, corde de sécurité avec fanions</li> <li>• Information et formation sur les méthodes de travail sécuritaires</li> <li>• Procédures de cadenassage</li> <li>• Port de l'équipement de protection individuelle (ex. : gants, lunettes de sécurité et chaussures de sécurité)</li> <li>• Délimitation des zones de travail</li> </ul>
<b>6.3 Pièces, outils et véhicules</b>			
	<p>Lors du déplacement de véhicules ou d'appareils, contact du piéton ou de l'équipement avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Un chariot élévateur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fracture, entorse ou foulure</li> <li>• Égratignure, ecchymose ou plaie ouverte</li> <li>• Perforation ou piqûre</li> <li>• Irritation</li> <li>• Brûlure par friction</li> <li>• Blessures multiples</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquisition de véhicules ou d'appareils de levage conformes aux normes de sécurité</li> <li>• Respect des limites de levage du véhicule, de l'appareil ou de l'équipement</li> </ul>

N°	Sources de risques	Effets sur la santé et sécurité	Moyens de prévention
	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Un appareil de levage (ex. : palan, monte-charge, table pneumatique)</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Un appareil de manutention</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Un piéton</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coupure ou lacération</li> <li>• Amputation</li> <li>• Décès</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avertissements et signalisation : voyant clignotant, alarme sonore, affiche, corde de sécurité avec fanions</li> <li>• Délimitation et traçage des zones de circulation</li> <li>• Procédures de travail sécuritaire selon l'équipement utilisé</li> <li>• Information et formation sur l'utilisation de l'équipement mobile, les risques résiduels et les moyens de les contrôler</li> <li>• Procédures de cadenassage</li> <li>• Détention du permis de conduire de la classe appropriée pour le véhicule à conduire</li> <li>• Port de l'équipement de protection individuelle approprié</li> </ul>

#### 6.4 Chutes (travailleurs et objets)

	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Travail en hauteur</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Travail sous une charge</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Travail sous une machine</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Travail à proximité du vide (ex. : échafaudage, trou, échelle)</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Sol, voie de circulation ou plancher glissant, inégal ou encombré</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Exposition à une chute d'objets</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Conception des escaliers</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Dénivellation sur le plancher</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Éclairage inapproprié</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fracture, entorse ou foulure</li> <li>• Coupures</li> <li>• Ecchymoses</li> <li>• Traumatisme crânien</li> <li>• Lombalgie</li> <li>• Paralysie</li> <li>• Décès</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Traçage de voies de circulation</li> <li>• Revêtement de sol antidérapant</li> <li>• Dégagement des zones de travail</li> <li>• Suppression des inégalités de surface et/ou obstacles</li> <li>• Présence de drains</li> <li>• Éclairage des zones de circulation</li> <li>• Entreposage sécuritaire du matériel</li> <li>• Récupération des produits liquides répandus à l'aide des instruments appropriés</li> <li>• Procédures de travail visant l'ordre et la propreté</li> <li>• Formation sur les risques de chutes et de glissades</li> <li>• Fiche de sensibilisation aux risques de chutes</li> <li>• Entretien périodique et nettoyage des lieux</li> </ul>
--	---	--	--

N°	Sources de risques	Effets sur la santé et sécurité	Moyens de prévention
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Port de l'équipement de protection individuelle requis par la situation (harnais de sécurité relié à un système d'ancrage par une liaison antichute, bottes, casque, gants, etc.)</li> </ul>
<b>6.5 Espace clos</b>			
	Sans objet		
<b>6.6 Incendies et explosions</b>			
	<p>En raison :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☒ De l'entreposage de produits inflammables</li> <li>☒ De procédés, d'équipement ou de machines qui utilisent des matières inflammables</li> <li>☒ D'un environnement explosif (ex. : espace clos)</li> <li>☒ D'installations électriques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intoxication</li> <li>• Brûlures sévères</li> <li>• Amputations</li> <li>• Décès</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence en tout temps de vapeurs de produits inflammables</li> <li>• Remplacement des produits, procédés ou machines à haut potentiel d'incendie et d'explosion</li> <li>• Ventilation adéquate des lieux de travail</li> <li>• Réduction des interactions des travailleuses et travailleurs avec les procédés risqués</li> <li>• Élaboration et mise en application des procédures de travail sécuritaires réduisant la possibilité d'incendie et d'explosion</li> <li>• Mise à disposition des fiches de données de sécurité et des étiquettes des produits utilisés</li> <li>• Étiquetage des produits restants après application</li> <li>• Mise à disposition de l'équipement d'urgence (extincteurs de classe appropriée)</li> <li>• Formation des travailleuses et des travailleurs sur le SIMDUT et le plan des mesures d'urgence en cas d'incendie ou d'explosion</li> <li>• Pratiques d'évacuation et de sauvetage</li> </ul>

N°	Sources de risques	Effets sur la santé et sécurité	Moyens de prévention
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation et entretien de l'équipement de protection individuelle requis</li> </ul>
<b>6.7 Violence</b>			
	Comportements violents : <input checked="" type="checkbox"/> Par la clientèle externe <input checked="" type="checkbox"/> Par des collègues <input checked="" type="checkbox"/> Par des fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Troubles physiques (blessures diverses, fracture, commotion, etc.)</li> <li>• Troubles psychologiques :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- stress post-traumatique</li> <li>- insomnie</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politique contre la violence au travail</li> <li>• Formation des travailleuses et des travailleurs concernant cette politique</li> <li>• Affichage sur la tolérance zéro à l'égard de la violence</li> <li>• Affichage sur les procédures à suivre à l'intention de la clientèle</li> </ul>

Le tableau 2 détermine l'importance des sources de risques des tâches effectuées par les finisseuses et finisseurs de meubles. Les niveaux de risques sont notés en fonction de l'importance (fréquence, durée, intensité) la plus élevée probable selon les sous-opérations présentées dans l'analyse de la profession.

**Catégories de sources de risques :**

- 1 Risques chimiques ou dangers d'ordre chimique
- 2 Risques biologiques ou dangers d'ordre biologique
- 3 Risques physiques ou dangers d'ordre physique
- 4 Risques ergonomiques ou dangers d'ordre ergonomique
- 5 Risques psychosociaux ou dangers d'ordre psychosocial
- 6 Risques liés à la sécurité ou dangers pour la sécurité

**Tableau 2 Importance des sources de risques reliés aux tâches et opérations de la profession *Finisseuse et finisseur de meubles***

N°	Tâches et opérations	Importance des sources de risques <sup>8</sup>					
		1	2	3	4	5	6
1	Élaborer des systèmes de finition						
1.1	Prendre connaissance de la demande de la cliente ou du client	o	o	o	+	+++	o
1.2	Sélectionner l'essence de bois	o	o	o	+	++	+
1.3	Déterminer les étapes du processus de finition	o	o	o	+	++	+
1.4	Élaborer les recettes de couleur	+	o	+	++	++	++
1.5	Préparer les recettes de produits de revêtement	+++	o	++	++	++	+++
1.6	Produire l'échantillon	+++	o	+++	+++	+++	++
1.7	Faire approuver l'échantillon	o	o	o	o	+++	o

**Légende**

o	Le risque est nul
+	Le risque est faible
++	Le risque est modéré
+++	Le risque est élevé

<sup>8</sup> Les données du tableau 2 font référence aux sources de risque identifiées dans le tableau 1.

N°	Tâches et opérations	Importance des sources de risques <sup>8</sup>					
		1	2	3	4	5	6
2	Préparer des surfaces						
2.1	Prendre connaissance de la commande	o	o	o	+	+++	o
2.2	Porter l'équipement de protection individuelle	o	o	o	o	+	o
2.3	Examiner les surfaces	+	o	+	++	+++	o
2.4	Nettoyer les surfaces	+++	o	+++	+++	+	++
2.5	Masquer les zones à protéger	+	o	+	+++	++	o
2.6	Poncer les surfaces	+++	o	+++	+++	++	+++
2.7	Inspecter la pièce	o	o	+	++	+++	o
2.8	Réparer les défauts, s'il y a lieu	++	o	++	++	++	++
2.9	Déposer la pièce sur un support	o	o	o	+++	+	++

### Légende

o	Le risque est nul
+	Le risque est faible
++	Le risque est modéré
+++	Le risque est élevé

N°	Tâches et opérations	Importance des sources de risques <sup>8</sup>					
		1	2	3	4	5	6
3	Appliquer des produits de mise en teinte						
3.1	Prendre connaissance de la commande	o	o	o	+	+++	o
3.2	Porter l'équipement de protection individuelle	o	o	o	o	+	o
3.3	Examiner les surfaces	+	o	+	++	+++	o
3.4	Préparer les produits de mise en teinte	++	o	++	+	++	+
3.5	Préparer l'équipement	++	o	+	++	+	++
3.6	Faire la mise en teinte	+++	o	+++	+++	++	+++
3.7	Inspecter la pièce	o	o	+	++	++	o
3.8	Nettoyer l'équipement	++	o	++	+++	++	+
3.9	Déposer la pièce sur un support	o	o	o	+++	++	+
3.10	Déposer les surplus de produits dans les contenants prévus à cet effet	+++	o	o	+	o	o

### Légende

o	Le risque est nul
+	Le risque est faible
++	Le risque est modéré
+++	Le risque est élevé

N°	Tâches et opérations	Importance des sources de risques <sup>8</sup>					
		1	2	3	4	5	6
4	Appliquer des apprêts						
4.1	Prendre connaissance de la commande	o	o	o	+	+++	o
4.2	Porter l'équipement de protection individuelle	o	o	o	o	+	o
4.3	Examiner les surfaces	+	o	+	++	+++	o
4.4	Préparer l'apprêt	+++	o	++	++	+	+
4.5	Préparer l'équipement	+++	o	++	++	+	++
4.6	Faire l'application de l'apprêt	+++	o	+++	+++	++	+++
4.7	Inspecter la pièce	o	o	o	++	+++	o
4.8	Égrener les surfaces, s'il y a lieu	++	o	++	++	+	o
4.9	Calibrer la couleur, s'il y a lieu	+	o	o	o	++	o
4.10	Nettoyer l'équipement	++	o	++	+++	++	+
4.11	Déposer la pièce sur un support	o	o	o	+++	++	+
4.12	Déposer les surplus de produits dans les contenants prévus à cet effet	+++	o	o	+	o	o

### Légende

o	Le risque est nul
+	Le risque est faible
++	Le risque est modéré
+++	Le risque est élevé

N°	Tâches et opérations	Importance des sources de risques <sup>8</sup>					
		1	2	3	4	5	6
5	Appliquer des produits de revêtement						
5.1	Prendre connaissance de la commande	o	o	o	+	+++	o
5.2	Porter l'équipement de protection individuelle	o	o	o	o	+	o
5.3	Examiner les surfaces	+	o	+	++	+++	o
5.4	Préparer les produits de revêtement	+++	o	++	++	+	+
5.5	Préparer l'équipement	+++	o	++	++	+	++
5.6	Faire l'application de la ou les couches de produit de revêtement	+++	o	+++	+++	++	+++
5.7	Inspecter la pièce	o	o	o	++	+++	o
5.8	Égrener les surfaces entre chaque couche de produit, s'il y a lieu	++	o	++	++	+	o
5.9	Calibrer la couleur, s'il y a lieu	+	o	o	o	++	o
5.10	Nettoyer l'équipement	++	o	++	+++	++	+
5.11	Déposer la pièce sur un support	o	o	o	+++	++	+
5.12	Déposer les surplus de produits dans les contenants prévus à cet effet	+++	o	o	+	o	o

### Légende

o	Le risque est nul
+	Le risque est faible
++	Le risque est modéré
+++	Le risque est élevé

N°	Tâches et opérations	Importance des sources de risques <sup>8</sup>					
		1	2	3	4	5	6
6	Faire des retouches						
6.1	Examiner les surfaces	+	o	+	++	+++	o
6.2	Évaluer la pertinence de faire ou non des retouches	o	o	o	o	+++	o
6.3	Déterminer les étapes du processus de retouche	o	o	o	+	+++	o
6.4	Porter l'équipement de protection individuelle	o	o	o	o	+	o
6.5	Préparer le matériel	+	o	+	+	o	+
6.6	Effectuer la retouche	+++	o	+++	+++	++	+++
6.7	Inspecter la pièce	o	o	o	++	+++	o
6.8	Calibrer la couleur, s'il y a lieu	+	o	o	o	++	o
6.9	Déposer la pièce sur un support	o	o	o	+++	++	+

### Légende

o	Le risque est nul
+	Le risque est faible
++	Le risque est modéré
+++	Le risque est élevé

N°	Tâches et opérations	Importance des sources de risques <sup>8</sup>					
		1	2	3	4	5	6
7	Polir des surfaces						
7.1	Prendre connaissance de la commande	o	o	o	+	+++	o
7.2	Porter l'équipement de protection individuelle	o	o	o	o	+	o
7.3	Examiner les surfaces	+	o	+	++	+++	o
7.4	Niveler les surfaces	+++	o	++	+++	+	++
7.5	Prépolir les surfaces	+++	o	++	+++	o	++
7.6	Nettoyer les surfaces	++	o	++	+++	++	+
7.7	Polir les surfaces	+++	o	++	+++	++	++
7.8	Inspecter la pièce	o	o	o	++	+++	o
7.9	Nettoyer l'équipement	++	o	++	+++	++	+

### Légende

o	Le risque est nul
+	Le risque est faible
++	Le risque est modéré
+++	Le risque est élevé

N°	Tâches et opérations	Importance des sources de risques <sup>8</sup>					
		1	2	3	4	5	6
8	Décaper des surfaces						
8.1	Préparer le travail	o	o	o	+	+	o
8.2	Porter l'équipement de protection individuelle	o	o	o	o	+	o
Avec une ponceuse							
8.3	Choisir le ou les papiers abrasifs	o	o	o	o	o	o
8.4	Préparer l'équipement de ponçage	o	o	o	o	+	o
8.5	Fixer la pièce	o	o	o	+	o	o
8.6	Poncer les surfaces	+++	o	+++	+++	++	++
8.7	Nettoyer les surfaces	++	o	++	+++	++	+
8.8	Inspecter la pièce	o	o	o	++	+++	o
Avec un décapant							
8.3	Masquer la pièce, s'il y a lieu	+	o	+	+++	++	o
8.4	Tester le produit	++	o	o	o	++	o
8.5	Préparer le décapant et les outils	+++	o	++	+	o	+
8.6	Appliquer le décapant	+++	o	+++	+++	++	++
8.7	Retirer la matière	+++	o	++	++	o	o
8.8	Nettoyer les surfaces	++	o	++	+++	++	+
8.9	Décontaminer les surfaces	+++	o	+	+++	++	++
8.10	Inspecter la pièce	o	o	o	++	+++	o

### Légende

o	Le risque est nul
+	Le risque est faible
++	Le risque est modéré
+++	Le risque est élevé

N°	Tâches et opérations	Importance des sources de risques <sup>8</sup>					
		1	2	3	4	5	6
9	Entretien des équipements						
9.1	Démonter les pièces amovibles	+	o	+	++	o	+
9.2	Vérifier l'état des composants	o	o	o	+	+	+
9.3	Nettoyer les pièces	+	o	o	+	o	+
9.4	Remplacer les pièces usées ou défectueuses	o	o	o	+	o	o
9.5	Remonter les pièces amovibles	o	o	o	+	o	o
9.6	Vérifier le fonctionnement de l'équipement	o	o	+	o	+	+

### Légende

o	Le risque est nul
+	Le risque est faible
++	Le risque est modéré
+++	Le risque est élevé

